

**Direction Générale de la Coopération  
au Développement Belge (DGCD)**

**Groupe de Recherche en Appui  
à la Politique relatif à la problématique  
des Organisations de la Société Civile  
GRAP- OSC**

**Inventaires des initiatives qui ont associé les organisations  
de la Société Civile dans l'Éducation de base  
au Bénin les trois dernières années**

**Mai 2005**

## **Remerciements**

Le cabinet de Recherche, de Communication et d'Education de AU GRE DE LA PROVIDENCE et son équipe remercient l'ensemble des organisations de la Société Civile et partenaires au développement rencontrés pour leur disponibilité et la qualité des informations obtenues à travers les entretiens et la documentation mise à notre disposition.

## LISTE DE QUELQUESSIGLES

<b>DGCD:</b>	Direction Générale de la Coopération au Développement Belge
<b>GRAP:</b>	Groupe de Recherche en Appui à la Politique
<b>OSC:</b>	Organisations de la Société Civile
<b>GRAP-OSC:</b>	Groupe de Recherche en Appui à la Politique relatif à la problématique des Organisations de la Société Civile
<b>EGE :</b>	(Les) Etats généraux de l'Education
<b>MEN:</b>	Ministère de l'Education National
<b>FNUAP:</b>	Fond des Nations Unies pour la population
<b>USAID:</b>	United States Agency for International Development
<b>PNUD:</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>UNICEF:</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>ACMS:</b>	Action Civique En milieu scolaire
<b>AGSP :</b>	Programme de bourses des Ambassadeurs (des Etats Unis) pour la Scolarisation de la Jeune Fille
<b>AME :</b>	Association des Mères d'élèves
<b>APE :</b>	Association des Parents d'élèves
<b>BAPE</b>	Bureau d'Association des Parents d'élèves
<b>ATAPE :</b>	Assistance Technique aux Associations de Parents d'élèves
<b>CAPE:</b>	Coordination des Associations des Parents d'Elèves
<b>IST :</b>	Infection Sexuellement Transmissible
<b>JICA :</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>MP :</b>	Micro-projet
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PEdA :</b>	Projet Education d'Abord
<b>PROSAF:</b>	Programme de Promotion Intégrée de Santé Familiale dans le Borgou
<b>SIDA :</b>	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
<b>USAID :</b>	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
<b>VIH :</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>FENAPEB :</b>	Fédération nationale des associations de parents d'élèves du Bénin
<b>FEDAPE:</b>	Fédération départementale des associations de parents d'élèves
<b>ACEF:</b>	Action Communautaire pour l'Education
<b>EQF:</b>	Ecole de Qualité Fondamentale
<b>EDUCOM:</b>	Education Communautaire (approche du DEVESOC)
<b>DEVESOC:</b>	Programme d'appui au Développement Social
<b>CCE:</b>	Comité Communal de l'Education
<b>CRF:</b>	Cercle de réflexion des Femmes
<b>CERPADEC:</b>	Centre d'Etudes Régionales pour la Promotion de l'Agriculture Durale et le Développement Communautaire
<b>PAE:</b>	Plan d'Amélioration de l'Ecole
<b>CAEB:</b>	Conseil des Activités Educatives du Bénin
<b>FENAB:</b>	Fédération National des artisans du Bénin
<b>IFESH:</b>	International Foundation for Education and Self Help
<b>ONG:</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAM:</b>	alimentaire mondial
<b>PNUD:</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>UE:</b>	Union européenne

**USAID:** United States Agency for International Development  
**WE:** World Education  
**MEPS:** Ministère des Enseignants Primaire et Secondaire  
**METFP:** Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle

## Sommaire

- Liste des sigles
- Introduction
- Méthodologie
- Point des initiatives des Organisations de la Société Civile au Bénin en matière de l'Education de base au Bénin les trois (03) dernières années
- Conclusion

## **INTRODUCTION**

La division Recherche - Communication - Education de « AU GRE DE LA PROVIDENCE » a reçu mandat du Groupe de Recherche en Appui à la politique relatif à la problématique des Organisations de la Société Civile (GRAP -OSC)<sup>1</sup>, pour « réaliser un inventaire des initiatives qui associent les Organisation de la Société Civile dans le secteur de l'Education de Base au Bénin »<sup>2</sup>.

Il s'agit pour cette mission de recherche de:

- Réaliser un inventaire et une synthèse des études réalisées sur la participation des OSC en matière d'éducation au Bénin ;
- Réaliser une synthèse et identifier les expériences originales « best practice » ;
- Guider et superviser les travaux de recherche de Bernard Keris, étudiant de troisième cycle qui mène des recherches sur les politiques d'appui aux OSC dans le secteur de l'éducation au Bénin ;
- Produire un rapport synthèse des initiatives inventoriées

Cette mission de recherche s'est déroulée pendant une durée de trois mois, mars, avril et mai, et a été conduite par l'équipe de la division Recherche-communication-Education de « AU GRE DE LA PROVIDENCE », dirigée par Madame Afiavi SEHONOU épouse TCHONA.

Le présent rapport présente les résultats de la recherche et se structure de la façon suivante :

- Méthodologie
- Point des initiatives inventoriés
- Expériences originales
- Annexes.

---

<sup>1</sup> Le Groupe de Recherche en Appui à la politique (GRAP) relatif à la problématique des Organisations de la Société Civile (OSC) a été mis en place lors du Séminaire conjoint DGCD et CUD, le 25 mai 2004

<sup>2</sup> La mission de la recherche est ainsi libellé dans les correspondances du 10 mars et 5 avril 2005, Université of Liège, Purchase order n°ULG05/1160303/R signé le 11 avril 2005.

AU GRE DE LA PROVIDENCE et son équipe remercient la DGCD et GRAP-OSC pour la confiance à travers ce contrat et espère que le présent rapport comblera les attentes.

## **I. METHODOLOGIE**

La démarche adoptée pour réaliser cette mission de recherche est la suivante :

- Préparation
- Collecte d'information ;
- Rédaction du rapport.
- Cadre conceptuel

### **1. Préparation**

Après avoir convenu du contenu de la mission avec les responsables du GRAP-OSC, dans le mois de mars, une séance de travail avec les membres de l'équipe a été tenue pour convenir de la méthodologie à suivre ; les activités suivantes ont été réalisées par la suite :

#### **1.1 Inventaire des initiatives**

- Etude exploratoire rapide pour identifier les différentes initiatives qui associent les Organisations de la Société Civile ;
- Demande d'audience auprès des Personnes et structures ressources (identifiées au cours de l'étude exploratoire rapide) susceptibles de nous fournir les documents sus indiqués et /ou nous entretenir sur leurs actions dans le domaine ;
- Suivi de la demande en vue de l'obtention des rendez-vous dans un délai raisonnable par rapport à la durée de la recherche ;
- adoption d'un canevas de rapportage des résultats de la mission et d'une grille de lecture et plus tard d'un guide d'entretien (au moment où l'option des entrevues a été retenue pour compléter l'étude documentaire).

#### **1.2 Supervision de Monsieur KERIS Bernard**

- Prise de connaissance des termes de référence de sa mission de recherche ;
- Echanges et harmonisation de la méthodologie (choix des outils, échantillonnage, techniques de collecte, planification de la recherche).

## **2. La collecte d'information**

### 2.1 Supervision de Monsieur KERIS Bernard

La collecte des informations est faite au fur et à mesure que les rendez-vous sont accordés. Des entretiens ont été réalisés avec des acteurs pertinents par rapport l'objet de sa recherche.

La descente sur le terrain pour rencontrer les Associations des Parents d'Elèves et des Mères éducatives est une expérience très enrichissante au cours de la recherche.

Monsieur KERIS Bernard a été très satisfait par rapport à la masse importante et la qualité des informations qu'il a pu collecter dans un délai relativement court pour sa mission.

AU GRE DE LA PROVIDENCE, est aussi satisfait de la collaboration avec Monsieur KERIS Bernard qui a su développer assez vite et de manière satisfaisante les meilleurs réflexes de recherche (disponibilité, s'éloigner le plus possible des prénotions, l'écoute, etc.).

### 2.2 Inventaire des initiatives

Selon le mandat reçu, il s'agissait de réaliser un inventaire et une synthèse des études réalisées sur la participation des OSC en matière d'éducation au Bénin. Telle que formulée, il s'agit d'une étude documentaire. Mais nous avons constaté au cours de la recherche que l'accès aux différents études et rapports était très difficile.

Certains acteurs préfèrent nous donner les dépliants sur leur organisation plutôt que de donner le rapport d'activités. D'autres estiment que leur rapport d'activités ne sont destinés qu'à leurs bailleurs. Quelques uns nous demandent de revenir plus tard les prendre sans réussir à nous les fournir jusqu'à la fin de cette recherche.

Face au nombre limité de documents disponibles, l'équipe a opté pour une stratégie qui lui a permis de compléter les informations en s'appuyant sur le réseau assez fourni et varié de relations qu'entretient « AU GRE DE LA PROVIDENCE » avec plusieurs acteurs au Bénin et l'expérience variée des membres de l'équipe dans le domaine de développement dont celui de l'Education.

C'est ainsi que le choix de la technique d'entretiens avec des acteurs pertinents du secteur a été convenu au sein de l'équipe.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens qui nous ont permis de croiser certaines informations documentaires

Le point relatif à l'inventaire des initiatives donne assez d'informations sur les initiatives éducatives recensées.

### **3. Rédaction du rapport**

#### **3.1 Supervision de Monsieur KERIS Bernard**

A la fin de la mission de Monsieur KERIS Bernard, le point relatif aux objectifs de sa mission au Bénin et à la responsabilité de « AU GRE DE LA PROVIDENCE » dans la réalisation de ladite mission a été fait avec celui-ci. Bernard Kéris a donc la charge du rapportage de l'aspect de la recherche le concernant.

Toutefois, il n'a pas échappé à la culture d'évaluation de nos prestations par nos clients instaurée pour améliorer au fur et à mesure nos performances en vue d'aller toujours au delà des attentes de nos clients. Ainsi l'évaluation écrite des prestations dont il a bénéficié sera annexée à ce rapport.

Nous signalons que l'évaluation à la quelle nous soumettons notre centre porte sur les aspects suivants :

- atteinte ou non du but de la mission par rapport aux attentes du client;
- satisfaction ou non par rapport à la qualité des personnes et structures ressources rencontrées ;
- satisfaction ou non par rapport au contenu des informations recueillies ;
- appréciation des méthodes et techniques utilisées au cours de la mission ;
- appréciation des prestations de AU GRE DE LA PROVIDENCE par rapport à la mission qui lui a été confiée ;
- appréciation des facteurs de réussite ou d'échec selon le cas dans lequel on se trouve.

Selon le document d'évaluation, la mission est une réussite. La phrase suivante de notre client à la page 2 de document de l'évaluation le témoigne plus amplement :

**« Au gré de la providence, au delà de vos Attentes, je crois que le bureau porte bien son slogan ».**

### 3.2 Inventaire des initiatives

Un canevas de rédaction de rapport a été élaboré au cours de la préparation ; celui-ci nous a facilité le rapportage au fur et à mesure de l'évolution de la recherche. Il s'articule autour des points suivants :

0. Introduction
  1. Méthodologie
  2. Bref aperçu de la problématique éducative au Bénin : Historique et généralités
  3. Point des initiatives inventoriées
  4. Expériences Originales
  5. Quelques synthèses de rapports/études
- Conclusion.

## **4. Cadre conceptuel**

### 4.1 Organisations de la Société civile

La définition du concept « Organisations de la Société Civile » est très complexe. Nous basant sur la typologie tirée de l' « Etat des lieux de la situation de la Société Civile au Bénin et orientations pour le renforcement de ses capacités »<sup>3</sup> commandité par le Ministère des Finances et de l'Economie et la Délégation de la Commission Européenne, nous pouvons affirmer que le monde des OSC est constitué des organisations représentatives et leurs faïtières, des organisations de défense telles que celles de lutte syndicale, des organisations d'intermédiation et des chefferies et les mouvements d'obédience confessionnelle.

### 4.2 Education de base

C'est un paquet éducatif qu'on doit assurer à tout individu pour son intégration sociale ou la poursuite de son éducation.

---

<sup>3</sup> CIEDEL Etat des lieux de la situation de la société civile au Bénin et orientation pour le renforcement des ses capacités, septembre 2004

Dans le rapport d'étape N°1 de l'UNICEF relatif au suivi de l'élaboration du plan d'action, « Education pour tous », on entend par **Education de base**, l'enseignement préscolaire et primaire, l'alphabétisation et l'apprentissage. Selon ce rapport, cette définition a été retenue de façon consensuelle à la réunion d'Oslo en Avril 1996 sur le financement des services sociaux essentiels dont l'Education de Base est un élément. <sup>4</sup>

Bien que la loi N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale, considère l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire comme l'éducation de base au Bénin, nous avons convenu de nous baser sur la définition d'Oslo, étant donné que cette loi est récente et que la plupart des projets en matière d'éducation en cours lui sont antérieurs.

#### 4.3 Initiative éducative

Nous convenons d'appeler initiative éducative, toute action engagée et mise en œuvre par un ou plusieurs acteurs en vue de contribuer à la satisfaction d'un besoin éducatif exprimé et/ou constaté au niveau d'une cible donnée.

C'est donc une action ou une activité éducative qui s'impose de part sa pertinence (réponse à un besoin) et qui a permis de résoudre un problème réel de l'éducation. Dans ce cadre, plusieurs projets seront identifiés comme étant des initiatives de même que certaines activités desdits projets, compte tenu de leur pertinence et de leur importance.

#### 4.4 Formation professionnalisante

C'est une formation initiale et spécifique, souvent de très courte durée qui permet à l'apprenant de jouir du fruit de celle-ci à travers une activité génératrice de revenu.

Les initiatives relatives à la formation professionnalisante constituent une stratégie de lutte contre le chômage et la pauvreté.

---

<sup>4</sup> A cette réunion les pays en développement comme le Bénin se sont engagés à affecter 20% des crédits budgétaires aux dépenses des services sociaux essentiels ; page 14 du rapport d'étape n°1 ci-dessus cité.

C'est ainsi que par « **initiatives qui associent les Organisations de la Société Civile dans le secteur de l'éducation de base et les formations professionnalisantes** », nous entendons des initiatives ayant connu une participation effective d'une ou plusieurs organisations de la Société Civile dans les domaines ci-dessus cités.

De la revue documentaire à l'essentiel des entrevues, plusieurs initiatives dans le secteur ont retenu notre attention.

Le rapport mettra beaucoup plus l'accent sur les initiatives que sur une synthèse des rapports étant donné qu'on n'en a pas eu assez.

## **II : BREF APERÇU DE LA PROBLEMATIQUE EDUCATIVE AU BENIN : HISTORIQUE ET GENERALITES**

Le système éducatif à l'occidental a été introduit au Bénin par le biais de la colonisation, il y a plus de cent ans.

A l'époque, l'objectif de cette école était de procurer à l'administration et à l'économie coloniale, de parfaits agents d'exécution pour une économie de traite. Les programmes d'enseignement étaient donc conçus dans cette optique. De même le fonctionnement très sélectif d'élites de ce système témoigne bien que son dernier souci était l'éducation pour tous. Mais à son introduction, la réticence initiale des Dahoméens d'alors a fini par céder la place à un engouement éphémère généré par la fulgurante ascension sociale des premiers produits sortis de ce système. Cette situation a contribué à développer chez cette population le mythe de l' « Akowê »<sup>5</sup>.

Ainsi le Dahomey a répondu très favorablement aux objectifs de cette école en lui fournissant les meilleurs agents dont elle avait besoin. C'est de ce système éducatif qu'a hérité l'Etat indépendant du Dahomey en 1960. Une école dont les produits devaient servir le "système global de domestication de l'Afrique ". Et comme ce système n'avait pas besoin de tous les Dahoméens pour accomplir sa mission, l'école qu'il a mise en place ne pouvait nullement viser l'Education Universelle Pour Tous les Dahoméens ni l'éducation pour le développement.

C'est donc à juste titre qu'il y avait beaucoup de déperdition à cause du caractère sélectif de cette école.

Après l'indépendance, il fallait donc refondre tout le système pour le recréer à des fins beaucoup plus nobles.

La Conférence d'Addis – Abéba en mai 1961 est venue jeter les bases de la profonde réforme des systèmes éducatifs qu'il fallait opérer dans les pays d'Afrique concernés à savoir, la Scolarisation Universelle et la Systématisation du Travail Manuel.

---

<sup>5</sup> « Akowé » est le terme utilisé pour désigner, ceux jouaient le rôle de scribe auprès des colons.

Cependant, l'école des premières décennies de l'indépendance, en dehors de l'africanisation des manuels scolaires et du personnel de l'éducation à été à tout point de vue, le prolongement de celle de la période coloniale. En effet toutes les tentatives de réformes entreprises particulièrement au Dahomey d'alors ont échoué ou été étouffées.

En effet, la première dénommée « ruralisation de l'enseignement » essayait de répondre aux recommandations de la conférence d'Addis - Abéba en introduisant le travail manuel (agriculture, artisanat, élevage...) dans les programmes éducatifs.

Ce fut la première tentative de remise en cause du programme d'enseignement mis en place par le système colonial. Dans ce cadre, les CEG de Kandi, Savalou et Aplahoué furent érigés en C.E.M.A (Collège d'Enseignement Moderne Agricole). Les premières coopératives et cantines scolaires virent le jour. L'expérience était pilotée par le B.T.E.D (Bureau Technique d'Etude et de Documentation). Mais elle fut combattue aussi bien par les ruraux que par les citadins qui voulaient toujours faire de leurs enfants des « Akowé ».

Par la suite, en 1971, une autre réforme fut mise en place. C'est la réforme appelée « GROSSE-TETE- DOSSOU -YOVO ». Elle essaya de généraliser l'enseignement secondaire premier cycle en créant dans la quasi-totalité des sous - préfectures des collèges d'enseignement secondaires (C.E.S) en lieu et place des CEG. Mais celle - là également fut combattue par la couche juvénile. Elle fut désavouée et rejetée en 1973 par la Commission Nationale de Réforme (C.N.R) qui la qualifia d'« une vaste imposture, un repoussoir, une manière de gérer une crise permanente en l'aggravant »

Alors la Révolution du 26 octobre 1972 vint porter un coup d'arrêt à la réforme de 1971. C'est ainsi qu'elle mit en place une autre réforme promulguée par l'ordonnance n°7530 du 23 juin 1975 portant Loi d'Orientation de L'Education Nationale. Cette réforme a défini des orientations et finalités nouvelles en conformité avec le choix de l'idéologie marxiste - Léniniste alors en vigueur. Ainsi le cursus scolaire a été remodelé et la durée du Cycle primaire ramenée à cinq (5) ans. Les programmes horaires et méthodologiques ont été redéfinis, de nouvelles structures d'animation administratives et pédagogiques ont été créées.

Mais six (6) ans après sa mise en marche, de graves dysfonctionnements ont été relevés dans le système. Une Conférence bilan fut tenue en septembre 1981 pour décider des corrections à apporter à la réforme. Mais malgré ces réaménagements, l'improvisation, le pilotage à vue, l'insuffisance de ressources, l'hostilité ambiante et la faible conviction des dirigeants politiques ont eu vite raison des nobles intentions affichées dans le programme Nationale d'Edification de l'Ecole Nouvelle. Ainsi à la fin des années 1980, cette Ecole Nouvelle apparaissait comme l'une des principales causes de la grave crise économique et politico-sociale qui secoua le Bénin.

Pour sortir de la crise, l'Option idéologique du Marxisme - Léninisme fut abandonnée par le Parti unique qui dirigeait le pays et une conférence des Forces Vives de toute la Nation fut convoquée afin de donner de nouvelles orientations politiques, économique et sociales au pays. Du coup, cette réforme n'avait plus sa raison d'être. La conférence, à ses assises, recommanda en urgence les Etats Généraux de l'Education (E.G.E) afin que les bases d'une nouvelle réforme éducative soient jetées.

Après les (E.G.E), l'audit du Ministère de l'Education Nationale (MEN) fut commandité par le gouvernement en place ; ce qui a permis l'élaboration d'un document portant « Déclaration de Politique Educative et de Stratégies Sectorielles ».

C'est ce document qui en s'appuyant sur les travaux des E.G.E et l'audit des MEN va clairement présenter les problèmes du système éducatif béninois et les grands axes de la nouvelle politique éducative du Bénin.

Il va également proposer les mesures à prendre pour réaliser les objectifs de même que les instruments de politique sectorielle susceptible d'être utilisés.

Au nombre des symptômes identifiés, on peut retenir :

- Le faible résultat de l'éducation malgré l'accroissement des ressources à elle allouées (mauvais rendement interne)
- La baisse du taux de scolarisation surtout celui des filles.
- Les taux de redoublement et d'abandon très élevés.
- L'efficacité interne très peu satisfaisante (l'inadaptabilité des produits du système à l'offre du travail : chômage)
- Le manque de personnel enseignant surtout dans le primaire et le secondaire.

- Des classes à effectifs pléthoriques en milieu urbain et trop faible en milieu rural.
- Un manque de dynamisme des structures d'animation et de gestion du système.
- L'infime part des ressources accordées à l'enseignement primaire, dans la masse globale des ressources affectées au système éducatif.

**En ce qui concerne les causes et contraintes il faut noter :**

- La modicité des revenus des familles pour supporter les charges scolaires de leurs enfants.
- Les coûts d'opportunité de la scolarisation pour les familles (perte de main d'œuvre pour les activités champêtres, commerciales etc.).
- L'éloignement des zones d'implantation des écoles.
- La survivance de certaines conceptions et pratiques socio- culturelles /religieuses hostiles aux valeurs véhiculées par l'école.
- Les incertitudes d'insertion des diplômés dans la vie active ou professionnelle
- Le caractère illusoire des gains monétaires escomptés de l'investissement éducatif
- L'accentuation des déperditions au primaire et secondaire.
- L'accès trop sélectif aux enseignements techniques et professionnels :
- La démobilitation de la plupart des enseignants qui sont mal préparés à leurs tâches et ne sont pas correctement encadrés ;
- L'inexistence de mesures incitatives au niveau de la formation et de la promotion des enseignants
- Faible taux de qualification des enseignants.
- Absence de formation continue
- Manque de matériels didactiques et d'infrastructures adéquates nécessaire pour un apprentissage efficace et durable.
- Déséquilibre entre théorie et pratique dans l'enseignement technique et professionnel
- Absence de management rationnel et de planification dans la gestion des ressources humaines.
- Centralisation des fonctions de gestion administrative.

**Eu égard à ce qui précède, six grands axes de la nouvelle politique ont été définis. Il s'agit de :**

- L'égalité des chances pour tous
- Le renforcement de la qualité de l'enseignement
- La réhabilitation de l'appareil institutionnel.
- La formation à l'auto-emploi.
- la régulation des flux à tous les niveaux
- La maîtrise des coûts de l'éducation.

Les mesures suivantes sont retenues pour réaliser les objectifs visés par ces grands axes. Ce sont :

- Le renforcement des moyens pédagogique et didactique et l'actualisation des programmes d'enseignement.
- Le renforcement des sélections à l'entrée de chaque cycle pour une meilleure orientation des élèves
- Le renforcement des structures de formation et de recyclage existants et la mise en place de nouvelles structures en vue de l'insertion dans la vie professionnelle des élèves recalés par les barrages de la sélection.
- La liaison de la performance des enseignants à leur progression dans la carrière d'où le renforcement de la formation continue et de l'inspection.
- Le renforcement des capacités de planification et de management du système.
- L'élaboration d'une politique visant à rendre disponibles les livres scolaires à des prix raisonnables.
- L'encouragement de la création d'établissement privé.
- L'obligation et la gratuité progressive de l'enseignement primaire.
- Le renforcement des capacités des enseignants du primaire par la formation continue et le relèvement du niveau académique du recrutement.
- La mise en œuvre d'un processus devant aboutir à une réforme.
- La création de conditions décentes d'hygiène et de travail à l'école.

Pour faciliter l'application des mesures ci-dessus les instruments de politiques envisagés en ce qui concernent le primaire mettent l'accent sur des éléments tels que :

- L'accessibilité et le maintien des élèves à l'école,
- la qualité de l'enseignement,
- la qualité du cadre de travail de l'élève,
- l'interaction entre les structures officielles de formation professionnelle et
- les structures non formelles concurrentes en vue de l'organisation de l'apprentissage traditionnel.

### **III. Point des initiatives des Organisations de la Société Civile au Bénin en matière de l'Education de base au Bénin les trois (03) dernières années**

Plusieurs Organisations de la société civile travaillent au Bénin dans le secteur de l'enseignement primaire depuis plusieurs années à travers la mise en œuvre des projets financés par des partenaires (bailleurs) présents ou non sur le territoire béninois. Par rapport au domaine qui nous intéresse ici, à savoir l'éducation de base, les partenaires de ce secteur sont nombreux et variés (bailleurs, ONG internationales et locales, Associations des Parents d'élèves et autres associations communautaires pertinentes, les organisations privées, les opérateurs économiques).

De l'étude documentaire et des différents entretiens, l'USAID est l'un des plus grands bailleurs de l'enseignement primaire au Bénin à travers le financement des plusieurs projets éducatifs qui seront développés plus loin dans ce rapport.

D'autres partenaires financiers contribuent aussi énormément à l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Bénin. Il s'agit de : la coopération française, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'UNICEF, le FNUAP, Le Japon et la Banque Islamique de développement etc.

Par ailleurs plusieurs autres partenaires tels que les ONG internationales et locales, les cabinets et agences d'exécution participent également à l'amélioration du système éducatif béninois à travers :

- une forte capacité de rédaction de Programmes/projets éducatifs pertinents et finançables,
- la fourniture de meilleures prestations de services en matière de l'éducation ;
- une forte capacité de mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets éducatifs.

En outre, on retrouve plusieurs autres acteurs locaux, qui travaillent avec très peu de moyens aux côtés des partenaires financiers en charge de la mise en œuvre des projets éducatifs et qui font aussi un travail excellent du point de vue de leur forte implication pour une éducation de qualité. Ce sont souvent les acteurs à la base dont les Associations de Parents d'Elèves qui deviennent de plus en plus une catégorie d'acteurs clé de l'éducation au Bénin.

Les paragraphes qui suivent nous présentent les différentes initiatives éducatives qui ont associé les OSC au cours les trois dernières années.

## **Assistance Technique aux Associations des Parents d'Elèves (Le projet ATAPE)**

### **Renforcement des capacités des Associations des Parents d'Elèves**

Le projet ATAPE a été conçu comme un programme qui s'inscrit dans le cadre général des interventions de l'USAID/Bénin dont le premier Objectif Stratégique est **“Plus d'enfants reçoivent, sur une base équitable, une éducation de base qui les prépare à une vie active dans la société ”**.

Le projet a travaillé à un niveau où les objectifs du Secteur de l'Education coïncident avec ceux du secteur de Société Civile (bonne gouvernance). Son but est d'accroître l'implication et le rôle de la société civile (la population adulte, c'est-à-dire les parents des enfants qui fréquentent l'école) dans la gestion et le développement des systèmes des écoles primaires et maternelles publiques. Cela s'est réalisé à travers un large programme de renforcement des capacités des Associations des Parents d'Elèves des différents départements du Bénin, communément appelées A.P.E.

L'objectif spécifique d'ATAPE était d'accroître l'implication et le rôle de la société civile dans la co-gestion des écoles primaires publiques du pays. Cette implication de la société civile exige le renforcement des capacités organisationnelles, administratives et financières des APE qui, une fois le processus achevé, seront capables de participer effectivement à la gestion des écoles au niveau communautaire. Dans ce même élan, les fédérations des APE doivent être capables de jouer un rôle semblable à des niveaux supérieurs : Circonscription scolaire (communal), départemental et national.

### **Stratégie du projet**

Vingt (20) Organisations Non Gouvernementales nationales (ONG) partenaires au projet ATAPE furent des intermédiaires effectifs (grâce à leurs animateurs) dans le cadre du renforcement de la participation des APE dans la gouvernance démocratique du système éducatif primaire.

La formation était la principale activité du projet tant du point de vue du renforcement des capacités des APE que de l'amélioration de la qualité des prestations offertes par ces ONG partenaires. Pour ces dernières ONG, la formation a consisté en des séances de travail par groupes d'ONG ou par ONG individuelle sur plusieurs thématiques (formation des adultes, exécution d'un programme de formation des APE, élaboration d'un plan d'action, gestion financière et administrative d'une APE, etc).

### **Thèmes de formation des associations et des fédérations des parents d'élèves**

Les thèmes de formations concernent :

1. Statuts et règlements intérieurs ;
2. Elections démocratiques ;
3. Attributions des membres du bureau ;
4. Identification & hiérarchisation des besoins de l'école ;
5. Documents administratifs ;
6. Planning ;
7. Mobilisation des ressources ;
8. Gestion des projets ;
9. Gestion du patrimoine de l'école ;
10. Gestion financière et comptable ;
11. Elaboration des rapports ;
12. Echanges/relations avec d'autres structures ;
13. Suivi des questions pédagogiques ;
14. Activités génératrices de revenus.

### **Les résultats des activités du projet ATAPE peuvent être résumés comme suit:**

#### **Gestion des écoles**

Aux dires du rapport de l'évaluation finale de ATAPE (Mai 2003), dans la grande majorité des cas, **la cogestion entre les directeurs d'écoles et les Associations des Parents d'Elèves est devenue une réalité dans les 1300 écoles qu'a couvert le projet. 89% des APE de ces écoles ont signé un accord de cogestion avec les directeurs d'écoles et ces accords ont, pour**

**certaines APE, été reconnus par le Chef de la Circonscription Scolaire concernée.** 89% des directeurs d'écoles ont participé régulièrement aux réunions des bureaux APE. Les directeurs d'écoles, en décrivant leur partenariat avec les parents à l'équipe d'évaluation, n'ont fait aucune ambiguïté : "**Excellent**", "**très bien**", "**aucun problème**" ont été entendus maintes fois. Les contributions des APE à leur école s'observent principalement à travers une assistance matérielle, du moins selon les déclarations des directeurs. Cependant, au niveau des communes, nous avons eu un autre son de cloche : 82% des CAPE (fédérations des APE au niveau de la commune) n'ont pas signé d'accord de cogestion avec les Chefs de Circonscription Scolaire.

### **Relations partenariales**

ATAPE a tissé des relations de collaboration avec d'autres organisations de développement (PAM, UNICEF), des ONG internationales (Aide et Action, MCDI/HEPS, Plan-Bénin, CARE...), de même qu'avec une Agence financée par la Banque Mondiale, l'Agence de Financement des Initiatives de Base (AGeFIB). Ces partenariats étaient, en général, jugés par l'équipe externe de l'évaluation finale comme "exemplaires".

### **Système de Suivi-évaluation du Projet**

ATAPE a utilisé un système d'évaluation quantifiable qui a permis de déterminer si les objectifs du projet ont été atteints ou non. Nous pensons ici, à l'Évaluation Rapide Organisationnelle (ERO), à l'Évaluation Administrative et Financière (EAF) et à l'Évaluation de l'Environnement Scolaire (EES). Chaque association de parents, puis chaque fédération ont été évaluées plusieurs fois durant la vie du projet.

Ces évaluations ont également bien servi d'outil de formation puisqu'elles ont permis de faire ressortir les forces et faiblesses de chaque organisation puis d'élaborer des plans d'intervention pour la résolution des problèmes identifiés.

## RECAPITULATION

### \* **Le Projet ATAPE (1994-2003):**

World Education a exécuté au Bénin de Septembre 1994 à juin 2003 le Projet d'Assistance Technique aux Associations de Parents d'Élèves (ATAPE). Ce Projet s'inscrivait dans le cadre de la réforme du système éducatif primaire actuellement en cours en République du Bénin.

#### Objectif Spécifique de ATAPE :

Les Associations des Parents d'Élèves (APE) et leurs structures fédératives sont des partenaires effectifs de l'administration scolaire dans la gouvernance démocratique du système éducatif primaire.

#### Le Projet ATAPE en bref :

<b>Financement:</b>	USAID ( \$ 14,126,000 ) Contrepartie: \$ 1,400,000
<b>Période</b> :	Septembre 1994 à Juin 2003
<b>Couverture nationale:</b>	25 % du total des APE ( Ecoles Primaires Publiques ) soit 1250 35 Coordinations APE (niveau communal), 6 Fédérations départementales des APE et la fédération Nationale des APE
<b>Communes couvertes:</b>	35
<b>ONG nationales partenaires:</b>	19
<b>Projet APE infrastructures scolaires financés au 30 juin 2003 ( Phase II ):</b>	533

## **Le Projet Action Civique en Milieu Scolaire (ACMS)**

Le projet ACMS est l'un des projets actuellement mise en œuvre par World Education au Bénin. C'est un programme financé par l'USAID et dont la phase pilote a démarré en octobre 2003 et doit prendre fin en septembre 2005.

Dans ce cadre World Education travaille avec 36 Associations des Mères d'Elèves et leurs APE respectives et 6 Coordinations d'APE des départements du Mono/Couffo et Borgou/Alibori.

**L'Objectif Stratégique** que vise à atteindre le projet ACMS est une « **Participation accrue de la société civile dans la conception et la gestion du système d'éducation primaire au Bénin** ».

La réalisation de cet objectif permettra à l'USAID d'atteindre son propre Objectif Stratégique de l'Education de Base : "Plus d'enfants recevant sur une base plus équitable une éducation de base de qualité".

**Le projet vise deux résultats intermédiaires (IR) que sont :**

**IR1:** *Environnements légal, réglementaire et institutionnel améliorés pour la participation des Parents d'Elèves dans le système scolaire*

**IR2:** *Le Mouvement APE devient plus représentatif de tous les parents (pas seulement les pères) pour assurer que la priorité soit donnée aux aspects d'équité et à l'élimination des contraintes socioculturelles qui pèsent sur l'éducation des filles.*

Ce Résultat Intermédiaire 2 introduit un cadre stratégique qui implique efficacement les femmes comme des participantes à part entière de la société civile dans la conception et la gestion du système éducatif.

### **Les zones d'intervention de ACMS**

<b>DEPARTEMENTS</b>	<b>COMMUNES</b>	<b>Villages</b>
<b><u>MONO-COUFFO (16)</u></b>	Djakotomey (3)	Sahou-Sohoué ; Gohomey A ; Aissanhoué
	Aplahoué (4)	Djikpamè ; Itouhoué ; Dèkpo; Touvou
	Lokossa (1)	Koudo
	Houéyogbé (8)	Tohon; Kindji ; Haïndé ; Doutou ; Didongbogo ; Djibio ; Togbonou ; Manonkpon
<b><u>BORGOU -ALIBORI (20)</u></b>	Nikki (6)	Tasso ; Tontarou ; Séréwondirou ; Nikki Ouénou ; Tchikandou ; Gbari
	Kandi (8)	Tissarou ; Kandi-Fô ; Dodopané ; Sinawongourou; Sonsoro ; Pédé ; Gambané Touko ; Mongo
	Pèrèrè ( 6)	Gninsy ; Bougnakou ; Kpébié ; Alafiarou ; Sontou ; Dodowon

Pour la mise en oeuvre du programme sur le terrain, **World Education** a contracté avec trois ONG locales à savoir CAPID ONG, ARED ONG et ASPPIP ONG à qui elle fournit des appuis institutionnels.

## **Le Projet Education d'Abord (PEdA) en Bref : 2003-2007**

Le Projet Education d'Abord (PEdA) a pour but de réduire l'incidence du trafic des enfants au Bénin par le biais de l'amélioration de l'accès aux opportunités éducatives formelles et non formelles.

C'est un projet d'une durée de quatre ans, financé par le Département Américain du Travail (USDOL), qui intervient dans 100 villages des départements du Zou, du Borgou et de l'Alibori.

Dans ce projet, **World Education** est un partenaire dans un consortium de trois membres mené par Catholic Relief Services (CRS) ; Terre des Hommes, une organisation suisse en est le troisième partenaire.

Le rôle de **World Education** est, par le biais d'une Spécialiste en Education, de travailler avec les ONG béninoises pour la formation de divers groupes de la communauté, en particulier les APE. Ces formations visent à améliorer la capacité des groupes cibles à lutter contre le problème de trafic des enfants qui, année après année, prive des milliers d'enfants béninois de l'éducation de base et d'une vie décente. Le projet opère en conjonction avec les programmes du Ministère de la Famille, de la protection Sociale et de la Solidarité (MFPSS) et du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS).

## **Partenariat avec JICA : Composante Soft en bref (Janvier 2003- Février 2005)**

L'objectif de ce projet est de **former les membres des APE sur les techniques de maintenance des infrastructures scolaires**. Il a été mise en oeuvre, pendant treize (13) mois à partir de janvier 2003, dans vingt-cinq (25) écoles réparties dans tous les départements du pays à l'exception de celui de l'Alibori. **World Education** a fourni une équipe constituée d'un Coordonnateur et de son assistant qui ont travaillé avec les

APE pour accroître la capacité de ces dernières à identifier les problèmes de maintenance possibles et à les résoudre avant qu'ils ne s'aggravent. Ce projet est financé par le gouvernement Japonais pour la construction de 50 nouveaux bâtiments d'écoles primaires à travers tout le pays. **World Education** est ici, un sous contractant de la firme japonaise Sekkei Keikaku, Inc. de Tokyo.

### **Le Projet AGSP (Ambassadors' Girls Scholarship Program)**

*Programme de bourses des Ambassadeurs (des Etats Unis) pour la Scolarisation de la Jeune Fille*

Ce programme vient de l'initiative présidentielle appelée Initiative pour l'Education en Afrique (African Education Initiative – AEI) et est financé par l'USAID-Washington. Il est exécuté au Bénin par **World Education**.

**Le but du programme est de permettre l'accès à l'éducation et d'accroître les chances d'achever le cycle primaire chez la jeune fille.**

**La méthodologie et l'approche** du Programme de bourses des Ambassadeurs (des Etats- Unis) pour la scolarisation de la Jeune Fille **sont basées sur le travail avec les partenaires locaux (ONG).**

Les bénéficiaires sont des élèves filles en situation difficile qui peuvent être atteintes ou non et /ou ayant des parents atteints du VIH / SIDA. En plus de la bourse, le programme a **une composante de tutorat** qui vise le soutien et le support nécessaire aux filles pour leur maintien à l'école, à avoir une confiance en elles - mêmes et leur donner une formation de base sur le VIH/SIDA et d'autres volets socioculturels.

Ainsi, 800 bourses ont été distribuées pour le compte de l'année 2004-2005 et ce nombre s'accroîtra chaque année au cours des trois années à venir.

### **Le Projet de Renforcement des Cantines Scolaires Soutenues par le Programme Alimentaire Mondial (PRCS PAM) en Bref :**

Depuis 1998, le PAM et **World Education** ont maintenu des liens de collaboration qui ont débouché, entre autres, sur la conception d'un module de formation des membres des comités de gestion des cantines scolaires. En 2001, les deux organisations ont décidé d'étendre et de systématiser leur collaboration par la mise en œuvre du **Projet de Renforcement de la Gestion des Cantines Scolaires Soutenu par le PAM.**

Dans le cadre de ce projet, **World Education** a la charge de former/ renforcer lesdits comités de gestion pour que « *les cantines scolaires soient effectivement bien gérées et bénéficient pleinement aux élèves pour lesquels elles sont créées.* ».

Octobre 2001 – Septembre 2003 : 90 Comités de Gestion formés

Octobre 2002 - Septembre 2003 : les mêmes 90 Comités de Gestion précédemment formés

Octobre 2004- juillet 2005 : 100 comités de Gestion en formation

## ACTIVITES RELATIVES AU VIH/SIDA AU BENIN

Bien que la pandémie du VIH/SIDA soit relativement « calme » au Bénin, elle est en train de devenir un danger croissant dans certaines zones et pour certaines tranches d'âge. Le VIH/SIDA a un impact direct sur la planification de l'éducation pour l'avenir. Le plus important impact est la non disponibilité d'un nombre suffisant d'enseignants, un groupe à haut-risque, étant donné leur tranche d'âge et leur mobilité. Dans le Borgou, par exemple, où le taux de prévalence du VIH est à près de 4,1% en 2004, les enseignants seront de plus en plus affectés. Il est certain que des garçons et des filles seront retirés de l'école pour s'occuper de leurs parents malades ou pour les remplacer dans leurs activités économiques.

Il faut alors préparer ces enfants à faire face aux problèmes réels comme le VIH/SIDA.

Et pour y arriver, World Education estime qu'il est important que les associations de parents (et où elles existent, les associations des mères d'élèves) deviennent les acteurs principaux dans la résolution des questions d'éducation. Plusieurs activités sont ainsi réalisées dans ce cadre.

## 1. ACTIVITÉS MENÉES DURANT LE PROJET ATAPE :

### ➤ **Activités avec les ONG CAEB et Equi-Filles : (2000 – 2001)**

a)  40 séances de projection de films suivies de débats sur le SIDA (avec ou sans l'appui d'un médecin) : 4357 élèves des écoles primaires (CM1 et CM2) et secondaires, enseignants et parents d'élèves de la ville de Parakou touchés.

 une marche de plus de 150 élèves et parents d'élèves à travers la ville de Parakou s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre 2001, 14<sup>ème</sup> journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA. Elle a connu la participation des autorités administratives locales (Représentant du Préfet, Représentant du Directeur Départemental des Enseignements Primaires et Secondaires, Représentante du Ministère de la protection sociale et de la famille...) qui ont prononcé des allocutions avant la marche.

 des émissions radiophoniques ont été réalisées dans les stations de Radio DEEMAN, ARZEKE et Radio Parakou. Ces émissions, qui ont connu la participation d'élèves, de parents d'élèves et des membres de l'ONG Equi-Filles, ont été réalisées dans trois langues à savoir le Bariba, le Dendi et le Français.

 une conférence débat animée par deux médecins spécialistes en IST/SIDA s'est tenue au CEG1 de Parakou en vue de permettre aux participants d'approfondir leur connaissance sur la maladie. Ont pris part à cette conférence, 163 filles et garçons des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, deux enseignants et deux parents d'élèves.

### **1. Activités avec PROSAF et la Coordination des Associations des Parents d'Elèves (CAPE) de Bembéréké (2002)**

Un atelier de sensibilisation des parents d'élèves membres de la Coordination des APE de la commune de Bembéréké et de deux APE pilotes, celles de Bembéréké A et de Guessou-sud et des enseignants de ces deux écoles a été co-organisé par PROSAF, **World Education**, CAPID-ONG et la CAPE de Bembéréké.

La raison qui a motivé le choix de Bembéréké est que cette sous-préfecture est située dans le département du Borgou, un département dont le taux de prévalence du VIH/SIDA est l'un des plus élevés du Pays. De plus, c'est une sous-préfecture dans laquelle interviennent les différentes structures qui ont organisé cet atelier.

 Des plans d'action ont été élaborés par les deux APE et les écoles pour mener

des activités avec les élèves et les parents d'élèves. Ces plans, entièrement réalisés, ont été cofinancés par **World Education** et contiennent essentiellement des activités relatives à l'organisation de séances de sensibilisation des parents d'élèves, des élèves, du corps enseignant et de la communauté par les biais des outils appris (projections de films, jeu feu sauvage, mime de l'action du VIH, Flottille de l'espoir, utilisation de troupes théâtrales, technique du port du condom, etc.)

## **2. ACTIVITES VIH/SIDA AVEC LE PROJET ACMS :**

Dans le projet ACMS, les activités sur le VIH/SIDA sont des activités transversales.

**Objectif : Les parents sont impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA dans l'environnement scolaire.**

### **L'Approche Proposée par le Projet ACMS :**

L'objectif est d'aider des parents à devenir plus conscients du VIH/SIDA, de son impact (l'actuel et le potentiel) au Bénin et dans leur milieu de vie, et des actions qu'ils peuvent entreprendre pour aider leurs enfants à faire face à la situation. L'approche vise non seulement la réduction du taux d'incidence de nouveaux cas de VIH/SIDA et la réduction du stigma associé à la maladie, mais aussi à encourager la population à respecter les personnes infectées comme membres à part entière de la société.

La stratégie du projet ACMS est non-médicale et non santé-spécifique. C'est une stratégie qui est basée sur les circonstances économiques et sociales qui peuvent entraîner un accroissement de la vulnérabilité à la pandémie, et à son impact subséquent au niveau communautaire. Le modèle du projet ACMS est un modèle communautaire de planification suivie par l'action, conçu pour empêcher la maladie de prendre de l'ampleur. Il est orienté vers la communauté dans son ensemble, mais en particulier, vers l'école. Les APE et les AME jouent le rôle de facilitateurs d'actions et de vulgarisateurs d'informations.

**Activités contenues dans les micro-projets AME/APE et CAPE relatives à la mobilisation sociale :**

⌘ Réalisation des projections de film suivies de débats à l'école.

⌘ Réalisation des projections de film suivies de débats dans le village.

Identification des relais communautaires parmi les AME, les APE et les élèves des

classes CM (Cours Moyen).

- ⌘ Formation les relais communautaires.
- ⌘ Organisation des causeries-débats sur le VIH/SIDA dans les ménages.
- ⌘ Information des communautés sur les avantages du dépistage et les structures de prise en charge.
- ⌘ Négociation avec une structure compétente de l'organisation d'une journée de dépistage volontaire.
- ⌘ Réalisation d'une journée de dépistage volontaire.
- ⌘ Organisation de jeux concours

**Cibles** : 6 CAPE et 36 AME/APE sont les portes d'entrée dans les communautés et pour toucher les élèves

**Thèmes développés** : Modes de prévention, de transmission, manifestations de la maladie, port du préservatif, développement et mise en œuvre de plans d'action de lutte contre le VIH/ SIDA

**Outils utilisés** : Boîte à images, témoignages de PVVIH, projection de films, jeu feu de brousse, jeu de risque, pagne anti-SIDA, phallus en bois, flottille de l'espoir

**Formation des Formateurs au 31 décembre 2004** : 2

**Nombre de séances au profit des AME/APE au 31 décembre 2004** : 88

**Nombre de sessions pour les CAPE au 31 décembre 2004** : 3

**Nombre de Micro-Projets financés** :        CAPE : 6  
    AME/APE : 22  
    Coût total : 7.790.000 CFA

## Promotion de la Participation des Communautés pour une éducation de Base pour tous (PROBASE)

Financé par l'USAID ce projet est mise en œuvre par CARE International dans les communes de Gogounou et de Kalalé en partenariat avec deux ONG nationales.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'atteinte de l'Objectif Stratégique de l'USAID pour la réforme de l'éducation primaire au Bénin à savoir : « **Plus d'enfants reçoivent sur une base plus équitable une éducation de base de qualité.** »

Les résultats attendus de ce projet concernent l'accès, le maintien et la performance des jeunes filles et garçons à l'école.

### Stratégie du projet

La stratégie d'intervention est basée sur les aspects ci-après :

- l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation des enseignants sur les méthodes à appliquer pour que l'école devienne plus favorable aux filles et comment améliorer leurs compétences
- la mobilisation communautaire pour réduire les obstacles socioculturels ;
- l'engagement actif des Associations des parents d'Elèves.

Au nombre des activités réalisées par ce projet on peut citer :

- Organisation des colonies de vacances,
- Organisation des séances d'IEC en faveur de la scolarisation des filles et leur maintien
- journées et ateliers de réflexion
- Formation des enseignants
- Le répétitorat et le tutorat
- Encouragement des meilleurs élèves et enseignants
- Formation des APE de base
- organisation des visites d'échanges

- Appui donné au Réseau National pour la promotion de la Scolarisation des Filles (RNPSF)
- Etc.

## Equité et Qualité dans l'enseignement Primaire au Bénin (EQUIPE)

Le projet EQUIPE s'inscrit dans le cadre de la réforme du système éducatif en vue d'une éducation équitable et de qualité pour tous en 2015. Soutenu par l'USAID, le projet est exécuté par Créative Associates International, inc en étroite collaboration avec CARE. Ce projet du Gouvernement béninois, est constitué de cinq (05) volets dont :

### 1. Le Volet système Pédagogique amélioré

Ce résultat intermédiaire concerne :

1. l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'études appropriés,
2. la conception et l'utilisation de manuels scolaires appropriés,
3. le développement et la mise en œuvre de programmes appropriés de formation des enseignants
4. l'élaboration et la mise en œuvre d'un système approprié d'évaluation des apprentissages ;

### 2. Le Volet « scolarisation accrue des filles dans les zones cibles »

Le projet travaillera en vue de :

- l'amélioration de l'équité en classe
- l'Environnement Socioculturel Amélioré pour l'éducation des filles

### 3. le Volet « environnement amélioré pour les acteurs » vise une plus grande implication des Associations des Parents d'Elèves dans la gestion des écoles et un **environnement politique amélioré permettant la participation de la société civile dans l'éducation.**

Dans le cadre des activités de ce volet, des groupes de travail réunissant les parents d'élèves, les opérateurs économiques, les groupements de femmes, les producteurs agricoles, les élus locaux, les enseignants etc. discutent de la

question éducative ; plusieurs mesures incitatives sont identifiées dans le cadre de la mobilisation des ressources au profit de la mise en œuvre des activités éducatives convenues dans ce groupe de travail.

4- le Volet « gestion améliorée du système éducatif dans le contexte de la décentralisation », vise le développement et l'utilisation d'outils de planification et de contrôle appropriés, l'amélioration du système de gestion financière et l'amélioration des performances du personnel administratif ;

5- le Volet « VIH/SIDA et le secteur de l'éducation » qui comporte deux domaines d'intérêt à savoir :

- a) le renforcement des capacités au sein du MEPS pour la planification stratégique et la gestion à long terme de l'impact du VIH/SIDA sur les enseignants, le personnel administratif et les élèves ;
- b) le renforcement de l'octroi aux élèves et enseignants d'un enseignement sur « les compétences de la vie courante » pour faire face au défi du VIH/SIDA et ayant trait à des domaines tels que la façon dont le VIH/SIDA se transmet, comment résister à la pression des pairs et comment combattre le discrédit social lié à la maladie.

### **Le projet Action Communautaire pour l'Éducation des Filles (ACEF)**

Financé par l'USAID et mise en œuvre par World Learning, ACEF, est un projet pilote qui met en œuvre des interventions extra scolaires pour s'attaquer aux problèmes de scolarisation des filles des quatre vingt dix communautés béninoises où le taux de scolarisation des filles est faible.

Le projet ACEF met l'accent sur la scolarisation réussie comme un outil souverain d'éducation des filles et de promotion des droits de l'Homme.

#### **Approche du projet**

L'approche consiste à accompagner les populations à :

- Définir leurs visions de l'éducation de la scolarisation des filles ;
- identifier et hiérarchiser les obstacles liés à la scolarisation des filles ;

- définir des objectifs et élaborer des stratégies qui permettent de contourner ou de lever les obstacles majeurs dans le but de rendre la scolarisation des filles plus réussie ;
- mettre en œuvre des activités concordant à ces stratégies afin d'atteindre les objectifs préalablement définis ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des stratégies.

### **Stratégies des communautés**

Pour réaliser les objectifs, les communautés développent les stratégies suivantes :

**Le renforcement des capacités des parents et des enfants, les filles en particulier** à travers, l'alphabétisation des femmes, la création de champs communautaires pour approvisionner les cantines scolaires, la création et l'animation des espaces d'études au sein des communautés, la remise de prix aux élèves les plus performant(e)s, l'établissement de pièces d'état civil pour les écoliers

### **Lobbying et surveillance**

Cette initiative concerne :

- les négociations entre parents et enseignants pour décourager voire enrayer l'utilisation de la main d'œuvre des élèves, notamment des filles, par les enseignants au champ et dans les ménages ;
- la vulgarisation des textes de loi frappant le harcèlement des filles par les enseignements ou les écoliers ;
- La sensibilisation du gouvernement pour assurer l'effectivité de la gratuité de la scolarité des filles ;
- l'organisation de brigades de surveillance des élèves aux clubs de vidéo et aux bals poussières

### **Stratégies au niveau de l'école**

- la création de cantines autogérées ;
- la création de points d'eau à l'école ;
- la construction de salles de classe en matériaux provisoires ou définitifs ;
- la fabrication de tables bancs en nombre suffisant ;
- le recrutement, la formation et la prise en charge d'enseignements communautaires

- la création d'écoles

### **Infrastructures ménagères et de transport**

Les activités réalisées à ce niveau concernent :

- l'aménagement de pistes rurales, de ponts et la fabrication de pirogues pour faciliter le transport des écolières et des écoliers ;
- le forage de puits au sein des communautés.

## **LE PROGRAMME GLOBE**

### **ETUDE ET OBSERVATION MONDIALES AU BENEFICE DE L'ENVIRONNEMENT**

C'est un programme pratique, éducatif et scientifique, d'étude de l'environnement qui rassemble les élèves, les éducateurs du monde d'entier en vue d'étudier l'environnement mondial.

#### **Les objectifs du projet sont :**

- Renforcer la prise de conscience du public concernant l'environnement à l'échelle mondiale ;
- accroître la compréhension scientifique de la planète, et
- améliorer les résultats scolaires en sciences et en mathématiques.

GLOBE est un réseau mondial d'élèves, de la maternelle à la terminale qui travaillent sous la direction de professeurs formés aux fins de GLOBE.

Les activités réalisées au niveau du GLOBE concernent : des observations fondamentales sur l'environnement dans les établissements scolaires ou dans les environs, la communication des données par Internet, etc.

## HEALTH EDUCATION FOR PRIMARY SCHOOL (LE PROJET HEPS):1996-2003

Le projet HEPS, financé par l'USAID et exécuté par MCDI est un projet dont la principale activité est l'éducation sanitaire en milieu scolaire. Son but est de promouvoir les pratiques sanitaires et hygiéniques au sein des écoles primaires par le biais de la participation communautaire. Ce projet a couvert les départements du Mono, de l'Atlantique et du Borgou.

la contribution de ce projet a porté sur la construction en milieu scolaire des latrines, des urinoirs, des points d'eau, l'assainissement et l'éducation sanitaire des élèves sur cinq thèmes à savoir : hygiène et assainissement , Paludisme, diarrhée, nutrition et VIH/SIDA.

le projet a également formé les enseignants sur l'utilisation du matériel d'éducation pour la santé, renforcer les capacités de 15 ONG nationales, renforcer la capacité des agent d'hygiène et des coordinations des parents d'élèves dans 30 communes en vue de pérenniser les activités d'hygiène et d'assainissement dans 1710 écoles touchées.

## FOOD FOR EDUCATION (2003-2005)

Ce projet a pour but d'augmenter l'accès à l'école des enfants dans les zones rurales des départements de la Donga et de l'Atacora. Ce projet mis en œuvre par CRS dont MCDI exécute le volet santé en milieu scolaire, développe plusieurs activités dont :

- Construction des forages et latrines ;
- Formations des enseignants ;
- équipement des écoles en matériel didactique de santé ; etc.

## L'initiative SONGHAI

Créée en 1985 et située à Porto-Novo, le centre SONGHAI est une ONG locale qui forme les jeunes fermiers et ceux ayant abandonné l'école. Plusieurs types de formations sont données dans ce centre telles la transformation des produits agricoles, la teinturerie etc.

Cette ONG collabore avec plusieurs partenaires dont l'USAID qui l'a appuyé pour s'étendre un peu partout dans le pays. Elle a aussi des facilités auprès de l'Etat qui lui donne la facilité d'accéder à la terre qui est une ressource très importante au Bénin.

## FENAPEB, une initiative éducative au Bénin

La Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et d'Etudiants du Bénin, FENAPEB, est une ONG installée sur toute l'étendue du Territoire de la République du Bénin.

Sa vision est « l'Education pour tous » sans exclusion aucune, se déroulant dans une école de Qualité Fondamentale (EQF), dotée d'un système d'Orientation qui garantisse l'équation formation emploi ; un système éducatif géré de façon collégiale par une administration scolaire et une société civile forte dont la FENAPEB.

### **Les Objectifs principaux sont :**

- Organiser la restructuration des APE dans les établissements publics et privés ;
- Contribuer à revaloriser la fonction enseignante ;
- Participer à la définition de la politique nationale en matière d'éducation au Bénin ;
- Promouvoir et organiser les actions de formation des membres des APE ;
- Participer aux diverses activités pédagogiques au niveau national ;

- organiser les actions de formation et de sensibilisation des membres des APE sur les IST et le VIH-SIDA en milieux scolaires et universitaires.

**Les principales activités de la FENAPEB concernent :**

- la formation de ses membres et le personnel employé par les Fédérations Départementales des Associations des Parents d'Elèves (FEDAPE),
- l'appui conseil à celle-ci,
- la participation à la promotion du système pédagogique au niveau des écoles,
- la réalisation des séances de communication pour un changement de comportement sur les IST et le VIH-SIDA en milieu scolaire et universitaire,
- le suivi des activités pédagogiques au niveau des écoles et établissements d'enseignement, la participation aux ateliers de conception des nouveaux programmes d'enseignement etc.

La FENAPEB entretient de relation de partenariat et de collaboration avec plusieurs acteurs clé de l'Education au Bénin dont l'USAID, World Education, UNICEF, IFESH-Bénin, World Learning, Coopération Française, la Fédération Africaine des Associations des Parents d'élèves et d'étudiants (FAPE), Plan Bénin, Aide et Action etc.

**PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIAL (DEVESOC)  
PROJET EDUCATION**

C'est une initiative de l'UNICEF au Bénin. A travers ce programme, nous allons aborder l'approche du Projet EDUCOM qui est basée sur la participation de la communauté à toutes les étapes du processus éducatif.

Ce projet est implanté dans six sous-préfectures (appelés communes avec l'avènement de la décentralisation) qui sont : Djougou, Bembérékè, Sinendé, Klouékanmè, Kétou, Djidja

## **Approche du projet**

Elle consiste en la participation de la communauté à toutes les étapes d'un processus de réflexion, de prise de décision et de mise œuvre des actions retenues sans en exclure le suivi.

Les axes du projet sont :

- le contrat de partenariat,
- la cantine auto - gérée,
- le système fille pour fille,
- la fiche de suivi scolaire,
- l'école « amie des communautés »,
- les espaces – enfances / espaces éducatifs.

### Le contrat de partenariat

Signé annuellement et renouvelable après l'évaluation, le contrat de partenariat matérialise l'engagement des divers acteurs à travers le conseil local, le comité sous-préfectoral, l'UNICEF et la direction exécutive du projet. Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de projet s'inscrivent dans le cadre de ce contrat. Ainsi les différents volets de ce contrat couvrent :

- l'Education et formation (formelle et non formelle)
- Equipement et divers matériels
- Crédits.

### La cantine autogérée

Elle consiste à collecter après la récolte, les vivres auprès de parents d'élèves et des communautés ; ces vivres, entre temps, stockés et gérés par la communauté sont utilisés durant la période de soudure pour offrir le repas de midi aux élèves actionnaires et aux élèves démunis.

### Le système Fille pour fille

Il est établi que les plus petites filles notamment celles du CI au CE1 abandonnent très facilement l'école. C'est par rapport à ce constat que ce système trouve sa pertinence. c'est une stratégie de maintien de cette catégorie d'élèves à l'école à travers :

- la sensibilisation des élèves, des parents et des structures organisées du milieu ;

- l'identification par les enseignants des grandes sœurs (appelées DADA dans le sud et BERE dans le nord), élèves de CE2 et CM aptes à parrainer deux à trois élèves plus jeunes « filles à risque » ;
- Identification des « filles à risque » (orphelines, filles auprès d'un parent, filles ayant des difficultés scolaires, filles de parents très pauvres) ;
- Passage des grandes sœurs chez les filleules pour les conduire à l'école ;
- Retour des grandes sœurs à la maison avec les filleules ;
- vérification de la présence des filleules à l'école et suivi de leur travail ;
- visites aux domiciles des filleules
- communication aux enseignants ou aux femmes du bureau APE des difficultés des filleules ;

#### La fiche de suivi scolaire

C'est une fiche conçue pour permettre aux parents même analphabètes, de suivre l'évolution des performances et des aptitudes de leurs enfants scolarisés en vue de limiter les redoublements et les abandons. C'est donc une fiche qui sert d'avertisseur en cas de difficulté et qui pousse à l'action les différents acteurs concernés (élèves, Parents d'élèves et enseignants ).

#### Ecole « amie des communautés »

C'est une école où l'Association des Parents d'Elèves (APE) s'unit à la communauté pour définir les modalités de la cogestion de l'école, lesquelles associent les compétences utiles et utilisables à vie, les langues nationales du milieu. dans ce cadre, les membres de l'Association des Parents d'élèves, le conseil local et l'école se concertent au moins une fois l'an pour identifier les besoins éducatifs.

#### Les espaces - enfances Educom

C'est une initiative qui consiste à appuyer l'organisation des mamans entre elles de manière à ce que celles –ci assurent à tour de rôle la garde des jeunes enfants des hameaux pendant que les autres mamans se libèrent pour d'autres occupations de la journée. C'est ainsi qu'on dénombre actuellement vingt cinq espaces enfance qui accueillent plus de six cent (600) enfants de 2 à 5 ans.

## Les initiatives éducatives au niveau de Aide & Action

Aide et Action est une Association internationale apolitique, non confessionnelle et a but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir l'éducation des enfants.

De la synthèse de l'entretien avec la Chargée de l'Education au niveau de cette structure et de la synthèse du rapport annuel d'activité 2003, on peut retenir que les initiatives enregistrées au niveau de Aide et Action dans les communes de Ouidah, Toffo, Kpomassè, So-ava, Allada et zè concernent les domaines ci - après:

- Renforcement des Comités Communaux de l'Education
- Développement de la petite enfance
- l'Amélioration de la qualité de l'éducation
- Développement de l'apprentissage en faveur des jeunes
- Mise en fédération des organisations à la base ;
- renforcement de la responsabilité parentale

### Renforcement des Comités Communaux de l'Education (CCE)

Cette initiative a permis à des centaines de membres des CCE de bénéficier des formations sur l'animation et la conduite de diagnostic participatif, l'élaboration de plan de développement communautaire, le montage de dossier et de gestion financière, l'étude et la validation de projets, l'hygiène et l'assainissement de base, la communication et la correspondance écrite.

En effet, un Comité Communal de l'Education (CCE) est un cadre de concertation composé d'enseignants, d'artisans, de parents d'élèves, de représentants de groupements féminins et de jeunes, de responsables de cultes traditionnels, du chef de la circonscription scolaire et d'une autorité municipale qui a pour mission :

- l'organisation de concertations autour des problèmes éducatifs,
- la recherche de financement,
- l'étude et la validation de projet,
- l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les problèmes éducatifs,
- le suivi de la gestion des financements acquis, etc.

### Développement de la Petite enfance

Cette initiative permet de contribuer à la scolarisation des enfants en âge préscolaire, à la scolarisation des filles maintenues à la maison pour garder leurs jeunes frères et la libération des mères afin qu'elles développent leurs activités génératrices de revenus. Dans le cadre de mise en œuvre de cette initiative, un dispositif composé de femmes leaders choisies par les acteurs et dénommé CRF est mise en place dans les communautés pour s'occuper des questions relatives à la protection, à l'éveil des petits enfants et de la jeune fille au niveau du village.

### Amélioration de la qualité de l'éducation

A travers cette initiative, Aide et Action appui l'école à travers,

- le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants ;
- l'organisation des « examens blancs » (préparatoires) au profit des élèves en vue de les préparer à affronter avec efficacité les examens de fins d'année ;
- l'installation de l'observatoire pour suivre la qualité de l'enseignement au niveau du primaire ;
- la contribution à l'amélioration des conditions d'accès telles que la construction de modules de classes, la réfection des salles de classe et l'équipement en mobiliers de certaines écoles.

### Développement de l'apprentissage en faveur des jeunes

Cette initiative concerne les « exclus volontaires et involontaires »<sup>6</sup> du système éducatifs. A ces jeunes déscolarisés, Aide et Action propose des solutions alternatives à travers la création de Sites Communautaires d'Education de Base (SCEB) qui dispensent des formations en alphabétisation, en techniques de production agro-pastorales etc. Cette initiative est mise en œuvre grâce au partenariat établie avec CERPADEC – ONG.

### Mise en Fédération des Organisation de Base

Cette initiative intervient pour poursuivre les initiatives du fructueux partenariat avec World Education dans la mise en place des Bureaux d'Association de Parents D'Elèves, (BAPE) et le renforcement de leurs capacités en maîtrise d'ouvrages d'infrastructures scolaires.

### Renforcement de la responsabilité parentale et collective

Cette initiative concerne des communications et des sensibilisations faites par les responsables des Comités Communaux de l'Education en direction des Parents d'Elèves sur les rôles et leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants, dans le processus de décentralisation et au sein du cadre familial.

### Initiative Chaîne de solidarité pour l'Education

C'est une initiative de Aide et Action par laquelle, elle mobilise des ressources auprès des adhérents à cette chaîne pour contribuer à :

- envoyer plus d'enfants dans les centres d'éducation et d'apprentissage ;
- former les enseignants et les parents ;
- aider à relever le niveau scolaire des enfants ;
- améliorer les conditions d'études des enfants ;
- soutenir les petits projets des associations des femmes, de jeunes et des parents d'élèves.

---

<sup>6</sup> Ce sont les enfants qui n'arrivent pas à finir leur scolarité primaire pour diverses raisons dont la démotivation des parents et des élèves, les mouvements de grèves des enseignants etc.

## Plan Bénin et initiatives éducatives

Plan Bénin est une organisation humanitaire internationale qui intervient au Bénin depuis 1995 à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets de développement. Les initiatives éducatives au sein de cette organisation s'apprécient à travers celle prises dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Amélioration de l'École dénommé PAE. Les lignes qui suivent sont plus explicites sur le contenu de ce plan.

### PLAN D'AMELIORATION DE L'ECOLE (PAE)

**OBJECTIF DU PROGRAMME :** les enfants des communautés que Plan accompagne reçoivent une éducation primaire de qualité qui les prépare à être plus productifs dans la vie.

#### OBJECTIF SPECIFIQUES

- ◆ Améliorer le taux d'accès à l'éducation
- ◆ Améliorer le taux d'achèvement du cycle primaire par les enfants
- ◆ Améliorer le maintien des enfants (filles comme garçons) à l'école
- ◆ Améliorer la qualité de l'apprentissage des enfants.

#### AXES D'INTERVENTIONS

##### AMELIORATION ET SECURISATION DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE D'APPRENTISSAGE DE L'ENFANT.

- ◆ Construction et équipements en mobiliers de modules de classes avec bureau du Directeur et magasin
- ◆ Construction de latrines scolaires, de points d'eau et de lavoirs.
- ◆ Construction de bibliothèques scolaires
- ◆ Construction de centres de ressources d'appui et de conseil pour enseignants et directeurs.

##### APPUI A LA SCOLARISATION DES ENFANTS:

- ◆ La distribution de fournitures scolaires.
- ◆ Bourses d'études aux élèves du secondaire et surtout aux filles
- ◆ Le projet de manuels scolaires aux élèves du primaire et du secondaire
- ◆ L'Amélioration de la qualité de l'éducation des enfants par :
  - La formation des enseignants communautaires
  - Le recyle des directeurs d'écoles
  - La formation des Associations des Parents d'Elèves (APE).

## LA MOBILISATION SOCIALE ET LE PLAIDOYER SUR DES THEMATIQUES SUIVANTES:

- ◆ L'écart entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles
- ◆ La faible performance des enfants,
- ◆ L'exclusion des enfants du système éducatif
- ◆ Le harcèlement sexuel
- ◆ La Responsabilité parentale
- ◆ Le VIH-SIDA et l'éducation
- ◆ L'importance de la nutrition sur la performance
- ◆ L'équité en salle de classes

### CAEB et les initiatives éducatives

Le CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin) est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901. C'est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de formation, d'Education et d'Education au Développement.

#### 1 - But

Assurer la formation permanente des éducateurs en vue de les amener à contribuer à la promotion et au bien-être des enfants, des femmes, des adolescents et des adultes. Ce qui implique des actions partenariales qui créent et mettent en réseau des espaces éducatifs et sociaux de formation et d'apprentissage.

#### 2 - Objectifs

- Proposer à l'école une participation à la définition des politiques d'éducation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- Développer des programmes de loisirs, d'actions sociales et culturelles ;
- Lutter pour le respect des Droits de l'homme et des Droits de l'enfant ;
- Œuvrer pour l'éducation de base des enfants, des femmes, des adultes en assurant leur alphabétisation et en regroupant quelques-uns sur des projets générateurs de revenus, dans la perspective d'un développement intégré, d'un développement durable et de l'Education pour tous ;
- Lutter contre la délinquance juvénile par des actions de préventions opportunes.

**Partenaires** : Les Ministères en charge de l'Education, la Ville de Porto-Novo, Solidarité Laïque à Paris, Secours Populaire Français National et du département de la SARTHE en France, Fondation VALLET, FICEMEA, la Ligue de l'Enseignement, les FOL, UNESCO, UNICEF

## **6 - Actions menées par le CAEB**

Le CAEB est une ONG nationale d'éducation. Il travaille aussi bien dans le système formel que dans le non formel. Il se donne pour mission d'œuvrer, en synergie avec les structures de l'Etat et d'autres ONG, à l'amélioration continue des conditions de vie des populations béninoises.

Son programme d'action comporte deux (2) volets. Le premier volet est l'appui au système éducatif. Le Second est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Pour le premier volet deux objectifs sont essentiellement visés. Il s'agit de participer d'une part à la satisfaction de la demande d'éducation et d'autre part à l'amélioration de sa qualité.

### **Pour le 1er objectif, les actions suivantes sont menées :**

**L'Opération Bouquin du Bénin (OBB)** qui consiste à doter des écoles déshéritées en manuels scolaires et matériels didactiques et à répondre aux besoins spécifiques de formation des enseignants ; à l'exploitation de ces manuels et équipement divers.

Cette opération lancée, depuis 1996 concerne à ce jour 184 écoles primaires réparties sur toute l'étendue du territoire. 17640 manuels de français, 294 dictionnaires, 882 livres de contes béninois et des équipements divers ont été distribués dans ces écoles.

En complément à cette opération, une autre dénommée un enfant, un arbre (OEA) a permis de doter 40 écoles de fruitiers, de plants, de bois de chauffe et d'œuvre qui ont servi à reboiser les domaines scolaires.

### **Attribution de Secours scolaires**

Lancée officiellement en avril 2003 le projet d'attribution de Secours Scolaire aux collégiens béninois méritant et ayant une situation sociale difficile est le fruit du

partenariat entre le CAEB et ses partenaires Solidarité Laïque à Paris et la Fondation Odon VALLET.

Ce projet, ayant pour objectif de donner la même chance à tous les jeunes en matière d'éducation et d'empêcher une interruption précoce des études, de ces jeunes a concerné 671 élèves béninois des collèges et Lycées de Porto-Novo, de Sakété, de Parakou, de Natitingou, d'Abomey, de Savè, d'Aplahoué et de Zè. Au total 17 établissements Secondaires sont concernés. Chaque élève concerné reçoit une bourse de 125 000 (cent vingt cinq mille) francs CFA par an et ce jusqu'à la fin de ses études. Une équipe d'agents sociaux du CAEB suit régulièrement les enfants aux plans scolaire, sociale et sanitaire.

### **L'école Communautaire de Besseh (commune de Savè)**

Créée en 1997 dans une localité de quatre villages de paysans avec pour vocation de former, par la liaison entre travail intellectuel et travail productif, de futurs agents de développement, pragmatiques et aptes à entrer dans la vie active avec le minimum de savoir-faire qui permette de réaliser leur propre intégration sociale. L'école dispose d'un terrain de 25 ha pour réaliser son projet pédagogique dont 10 ha déjà emblavés de cultures vivrières et de fruitiers. L'école a fonctionné en 2002-2003 avec trois enseignants dont deux sont pris financièrement en charge par Solidarité Laïque, partenaire du CAEB, et la communauté. L'Etat a reconnu officiellement cette école en 2001 et a mis à disposition un enseignant directeur d'école.

Avec un effectif actuel de 124 élèves, les premiers élèves passeront en fin d'année scolaire 2002-2003 le Certificat d'Etude Primaire.

### **Les clos d'enfants**

Dans le souci d'associer étroitement les parents à l'éducation de leurs enfants, deux clos d'enfants sont créés dans chacun des quatre villages de la commune de Savè. L'effectif des enfants dans chaque clos varie de 15 à 20.

L'animation se fait en rotation par les mères formées à cet effet, dans la vision d'une éducation préscolaire axée sur les jeux, les chansons, les activités du milieu ainsi qu'une éducation à l'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire et environnementale.

Ces mamans analphabètes pour la plupart ont pris subitement conscience de leur rôle d'éducatrices au sein de leur foyer respectif.

**Pour le 2ème objectif (participer à l'amélioration de la qualité de l'Education) beaucoup d'activités se mènent :**

Il s'agit des activités du Club de Découverte Technique et Scientifique (CDTS), celles d'Education physique, sportive et citoyenneté, celles des ateliers d'expression artistique et d'éducation hygiène/santé et enfin celles des loisirs sans hébergement.

**Les Clubs de Découverte Technique et Scientifique (CDTS)**

Ils ont pour vocation d'impulser une action de formation de base technique et scientifique dite "alphabétisation technique et scientifique" à destination des enfants et jeunes de dix ans et plus. L'apprentissage des sciences et techniques que les enfants y font devrait leur permettre d'appréhender nettement les grands problèmes relatifs à l'environnement, la santé et l'énergie... l'objectif à terme est de constituer un grand réseau de clubs animés par des animateurs spécialement formés.

**Les activités physiques et sportives et citoyenneté**

L'éducation physique et sportive est aussi un moyen d'apprentissage à la citoyenneté. Cette activité lancée depuis 1996 a permis de former cinq cadres nationaux et vingt animateurs au Bénin.

**Les ateliers d'expression artistique et d'éducation hygiène/santé**

Ils proposent par des activités artistiques, de prolonger l'éducation donnée à l'école aux élèves du primaire en matière d'hygiène/santé. Ces activités artistiques sont utilisées comme outil pédagogique pour renforcer les connaissances, les attitudes et les pratiques des enfants sur l'hygiène et la prévention des maladies courantes comme le paludisme, la diarrhée, les infections sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA.

Au total 360 enfants ont déjà bénéficié de cette éducation.

## **Les centres de loisirs sans hébergement**

Ils ont pour vocation d'offrir aux enfants des activités de distraction et de détente par des excursions, des jeux intérieur et extérieurs et sur micro ordinateur, grâce à des installations appropriées dans les centres du CAEB.

Pour le 2ème volet des activités : lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Les objectifs stratégiques développés pour ce volet sont les suivants :

- aider les enfants, jeunes à surmonter des handicaps liés à leur éducation
- augmenter les revenus des femmes
- former les jeunes et les adolescents.

Diverses activités se mènent dans la réalisation de ce volet :

- l'attribution de bourses aux collégiens béninois méritant et ayant une situation sociale difficile.

## **Le parrainage d'enfants**

A ce jour le CAEB parraine 191 enfants (108 garçons et 83 filles) dont 48 au cours primaires 105 au cours secondaires, 14 à l'université et 24 en apprentissage.

## **La Maison d'Accueil et d'Ecoute (MAE) du CAEB**

Créée en décembre 1995, la Maison d'Accueil et d'Ecoute du CAEB, comme son nom l'indique s'est assignée pour objectif d'accueillir et d'écouter les enfants en situation difficile notamment les enfants de la rue et d'assurer leur réinsertion familiale ou socio-professionnelle.

### **Deux éducateurs assurent le suivi de ces enfants.**

Après l'écoute, ces éducateurs offrent à ces jeunes une relation avec l'adulte ce qui permet l'établissement d'une confiance réciproque. Ils leur proposent la MAE (Maison d'Accueil et d'Ecoute) comme lieu où ils peuvent s'abriter contre les intempéries et trouver de l'eau potable et du savon pour leur hygiène corporelle et vestimentaire. Des divers jeux leurs sont proposés.

Après l'écoute, les éducateurs leur proposent des métiers et les aident dans l'orientation.

### **Les centres de métiers**

#### **L'Atelier couture**

Un atelier de couture est ouvert au CAEB depuis 1996, l'atelier de couture du CAEB fonctionne aujourd'hui en collaboration avec un partenaire français "Association Bénin Demain". Cet atelier forme des enfants surtout des filles des familles déshérités. Deux groupes de 4 filles et garçons ont été libérés et installés.

#### **L'Atelier de menuiserie et scierie**

Lancé en Février 2003 en collaboration avec l'Association Bénin Demain (ABD) et la Ville de Porto-Novo. Cet atelier fonctionne avec six (6) apprentis déscolarisés et ayant des situations sociales difficiles. Il a pour objectif de former ces apprentis.

#### **L'Atelier informatique**

Un atelier d'informatique est au CAEB. Il forme à peu de frais les jeunes et adolescents et même des adultes demandeurs. L'atelier a reçu, formé et libéré depuis sa création en 1991 plus 420 stagiaires qui pour la plupart travaillent déjà dans diverses administrations.

## **Programme Education de RACINES**

Recherches, Actions communautaires, Initiatives pour un Nouvel Espoir, RACINES, est une ONG béninoise créée en 1999. Elle gère aujourd'hui plusieurs programmes de développement en partenariat avec l'association française, Initiative Développement (ID).

La mission de RACINES est de promouvoir un développement durable au sein de des communautés parmi les plus démunies dans une logique d'auto-promotion des populations concernées, de respect de la dignité humaine et de synergie avec les autres acteurs de la société civile et de l'Etat.

RACINES vise plus spécifiquement les enfants et les femmes, populations les plus vulnérables dans un contexte de pauvreté. Le principal secteur d'activité de l'association est : la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et particulièrement le SIDA.

## **QUARTIERS D'INTERVENTION**

L'association travaille aujourd'hui sur 5 principaux quartiers bidonvilles de Cotonou.

- Enagnon (ex Akpakpadodomey) et Placodji, quartiers situés au sud de la ville en bordure de l'océan Atlantique et de la lagune de Cotonou, de part et d'autre du vieux pont. Ils totalisent une population estimée à plus de 40.000 habitants.
- Hlacomè, Agbato et Agbodjèdo (HAA) : d'une population totale de plus de 15.000habitants, ces trois bidonvilles lagunaires « voisins » sont situées au nord de Cotonou. Il s'agit d'une zone d'accès très difficile et fortement inondable en saison pluvieuse. Toutefois, d'énormes projets d'assainissement y sont en cours.

Ces quartiers se caractérisent sur le plan éducationnel par :

- une faible capacité d'accueil des écoles
- un nombre élevé d'échecs et d'abandons scolaire ;
- de mauvaises conditions de travail ;
- une absence quasi-totale de cadre d'accueil pour les jeunes enfants.

## **OBJECTIFS ET RESULTATS**

### **OBJECTIF GENERAL**

- ❖ Le programme Education vise essentiellement le renforcement de l'accès aux services éducatifs pour les enfants de nos quartiers d'interventions avec un meilleur taux de réussite

### **RESULTATS ATTENDUS**

- ❖ L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les différents centres éducatifs ;

- ❖ Une plus forte implication des parents et leaders communautaires dans l'éducation des enfants.

## **ACTIVITES**

### **OUVERTURE D'ESPACE EDUCATIFS COMMUNAUTAIRES (ECC)**

- ❖ Pour les enfants de 3 à 5 ans
- ❖ Programme pédagogique adapté aux réalités des quartiers.
- ❖ Encadrement assuré par des éducatrices issues des quartiers
- ❖ Implication des communautés au travers de Comité de gestion.

### **APPUI AUX ECOLES PRIMAIRES**

- ❖ Dotations en mobiliers scolaires, en matériels didactiques
- ❖ Construction de classes
- ❖ Formation pédagogique des enseignants
- ❖ Suivi socio-scolaire des enfants
- ❖ Renforcement des capacités APE

### **PROMOTION DE LA SANTE EN MILIEU SCOLAIRE**

- ❖ Mise en place et formation de Comité de santé
- ❖ Dotations en matériels et équipements d'hygiène
- ❖ Campagne de sensibilisation auprès des enfants

## **QUELQUES CHIFFRES...**

### **ESPACES EDUCATIFS COMMUNAUTAIRES**

- ❖ 400 enfants de 3 à 5 ans sont pré-scolarisés dans des maternelles communautaires mises en place par l'association ;
- ❖ une vingtaine d'écoles primaires sont appuyées avec un effectif d'environ 6 000 enfants suivis

### **APPUI AUX ECOLES PRIMAIRES**

- ❖ une centaine d'enseignants d'écoles primaires sont formés aux stratégies d'enseignement apprentissage

- ❖ une douzaine de bureaux d'Associations de Parents d'Elèves bénéficie d'un programme de renforcement de capacités et d'appui à la réalisation de divers projets éducatifs.

## **SANTE SCOLAIRE**

- ❖ 200 formés sur les notions d'hygiène assurent le relais auprès de leurs camarades et dans leurs familles.

Une cinquantaine de femmes vendeuses de nourriture sont sensibilisées aux règles élémentaires d'hygiène.

## **SUIVI SCOLAIRE**

### **Effectifs actuels des écoles appuyées**

Quartier	Effectif Maternelle	Effectif Primaire	Total
Enagnon	104	1947	2051
Placodji	119	739	858
HAA	241	3028	3269
Total	464	5714	6178

## FENAB, une initiative des artisans

La FENAB, Fédération Nationale des Artisans du Bénin est née de la concertation de quelques associations d'artisans avec l'appui de l'Association pour la Prévention de la Délinquance Juvénile (APDJ).

Elle a pour objectif la promotion et la valorisation des professions artisanales de même que la défense des intérêts matériels et moraux des artisans du Bénin.

La FENAB entretient un bon rapport avec l'administration, les structures d'appuis et les organisations sous-régionales en vue de :

- discuter avec l'Etat pour la réglementation de secteur de l'artisanat ;
- Négocier avec l'Etat pour l'allégement fiscal au profit des artisans et pour l'accès des artisans aux marchés publics ;
- représenter les artisans auprès de l'Etat ;
- tisser de partenariat avec l'Etat sur les questions d'intérêt collectif (installation de la chambre de Métiers par exemple)

Les principales activités de la FENAB concernent la formation au profit des chefs d'ateliers (perfectionnement, marketing, fiscalité, droit de travail, sécurité, etc.), les émissions radios –télévisions au profit de ceux-ci etc.

## LA CONTRIBUTION DES SYNDICATS A LA REALISATION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DE L'ETAT AU BENIN.

Dans le cadre de la promotion du dialogue social dans le secteur de l'Education au Bénin, il a été institué un certain nombre de structures au sein desquelles les différents acteurs se retrouvent pour étudier et amender toutes les décisions à prendre dans le cadre de la réalisation de la politique éducative de l'Etat.

Il s'agit :

- du conseil sectoriel pour le dialogue social du MEPS
- conseil sectoriel pour le dialogue social du METFP

Au sein de ces institutions les syndicats se retrouvent avec les représentants de l'administration du Ministère en charge de l'éducation pour étudier et amender les décisions entrant dans le cadre de la carrière du personnel (amélioration de conditions de vie et de travail des enseignants) et d'autres actions à initier en faveur de l'école.

Il existe aussi les Conseils consultatifs Nationaux du MEPS et du METFP qui étudient et apprécient la conformité des dossiers de création, d'extension ou de fermeture d'école.

Les syndicats étant surtout chargés de veiller aux bonnes conditions de vie et de travail de militant, ils veillent surtout à la mise en œuvre de la politique de l'amélioration des conditions de vie et du personnel de l'éducation afin de garantir la qualité de l'enseignement qui se donne.

Dans ce cadre, depuis 2003, le gouvernement s'est engagé avec eux à procéder au décrochage du secteur de l'éducation des autres secteurs de la fonction publique afin de régler les problèmes afférents à la gestion financière et administrative de la fonction publique, (la revalorisation de la fonction enseignante).

Dans ce cadre, la commission interministérielle créée, a élaboré deux documents. Le premier précise le principe de la gestion administrative de la carrière des enseignants des trois ordres dans le cadre d'un décrochage et le second prend en compte le mécanisme de gestion financière de cette carrière dans le cadre toujours du décrochage et celui de la revalorisation de la fonction.

A l'issue de ces travaux il a été décidé d'accorder aux enseignants un certain nombre d'avantages financiers devant leur permettre désormais de mieux se consacrer à leur travail : Il s'agit de prime de rendement / gratification, D'allocation d'incitation à la fonction enseignante ; du prime de rentrée etc. La pomme de discorde entre enseignants et gouvernement concerne le montant à allouer à chaque avantage et la possibilité d'en jouir même à la retraite.

**Initiative éducative prise par le SYNEMP-Bénin  
(Syndicat National des Enseignants de la Maternelle et du Primaire du Bénin)**

Il s'agit d'une initiative associant trois projets à savoir :

1- Le projet ACM (Activités Créations Manuelles)

2- Le projet IT (Initiation à la Technologie)

3- Le projet AC (Activités créatrices sur textile)

- Le projet ACM avait pour objectif d'initier les enseignants aux activités manuelles, de réalisation d'objets, de décoration (guirlandes) en papier, de découpage et de collage sur tableau .

- Le projet IT a initié des enseignants à la réalisation de matériel de géométrie en bois tel que (les kits de géométrie : règles plates, équerre, le compas, le rapporteur...)

- Le projet ACT initie des enseignants à la réalisation des différents points de couture et de la broderie sur textile.

Ces projets ont été réalisés à travers des ateliers de formation d'une durée d'un mois chacun.

- le premier atelier a eu lieu en 2000

- le deuxième en 2001

- le troisième en 2003

Le but du projet était de faire des participants des formateurs des autres enseignants du Bénin à travers la formation dans ces divers domaines.

Ainsi, ce sont les mêmes enseignants qui ont participé aux trois ateliers durant les trois années. Ces ateliers ont couverts 96 participants au total

Cette initiative est appuyée ( techniquement) par le Syndicat des Enseignants Laïcs du Togo (SELT) et le Syndicat des Enseignants de la Suisse Romande (CPA / SER) qui envoie à chaque atelier trois techniciens suisses.

Les suisses à travers leur syndicat ont contribué financièrement en apportant les 2/3 du financement et le gouvernement béninois a donné le 1/3 restant.

L'objectif n'a pas pu être poursuivi par la formation des autres enseignants faute de moyens financiers.

# Programme d'Appui aux Artisan.es et Artisans

## OBJECTIF

Le programme vise à accompagner les artisan.es et artisans défavorisés (surtout dans les zones de concentration de la direction du développement et de la coopération (DDC) – Coopération suisse au Bénin) dans leurs efforts d'assurer leur bien être tout en améliorant leurs moyens de production.

## GROUPE.S CIBLE.S

- Micro entrepreneurs artisan.es et artisans des métiers ciblés
- Associations et groupements d'intérêt Economique (GIE)  
D'artisan.es et Artisans
- Collectifs d'association au niveau communal
- Coordination des collectifs ou d'associations de la Fédération Nationale de Artisans du Bénin (FENAB) au niveau des départements et- les trois chambres Interdépartementales de Métier (CIM) régionales (Atacora-Donga, Alibori, Borgou, Collines-Zou)
- Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB)
- Réseaux d'artisan.es et artisans du Bénin.

## DOMAINE D'APPUI

Au nombre des domaines d'appui on peut citer :

- Formation professionnelle
- Formation en gestion
- Renforcement des moyens de production
- Recherche de débouchés des produits artisanaux
- Renforcement des Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA)

- Renforcement des capacités d'action des Artisanes (Leadership).
- Amélioration des conditions cadres.
- Renforcement de la maîtrise de l'environnement de prestation de service
- Développement des initiatives à la base.

## **MOYEN D'APPUI**

Le mode d'appui passe par l'accompagnement , la formation, le coaching, le cofinancement, le conseil, l'échange et la mise en relation.

<b>METIERS CIBLES ET ZONES</b>	
<b>Métiers</b>	<b>Zones / Départements</b>
Transformation des produits agro-silvo pastoraux et production d'équipements de transformation	Borgou
Coiffure	Borgou / Périphérie COTONOU
Couture	Borgou / Collines
Poterie	Borgou
Teinture	Borgou / Collines / Zou / Donga/ Périphérie Cotonou
Tissage	Borgou / Collines / Zou / Donga/ Périphérie Cotonou

### ▪ Infrastructures scolaires

Pour un coût global de 707.000 euros, le Royaume de Belgique a financé la construction de salles de classes dans des écoles primaires publiques des départements de l'Atakora, de la Donga, du Mono et du Couffo. La réception des infrastructures a eu lieu en 2003.

### ▪ Programme de coopérants béninois au Nigeria

En partenariat avec le centre Béninois des langues Etrangères (CEBELAE), la CTB a appuyé la mission biennale de professeurs Béninois au Nigeria pour y enseigner le français. D'un montant global de 313.600 euros, ce projet a pris fin début 2003. Le reliquat a permis de renforcer les capacités opérationnelles au CEBELAE, par la création d'un centre multimédia et l'acquisition de ressources documentaires.

### ▪ Appui à la formation professionnelle

Depuis début 2004, un nouveau projet vise à étendre les activités et à renouveler les équipements du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE). Cet établissement souffre du vieillissement de ses équipements, du manque de recyclage professionnel pour ses formateurs et de l'inexistence de certaines filières de formation

Le projet vise à :

- améliorer la gestion du Centre et son fonctionnement ;
- ouvrir de nouvelles filières de formation ;
- recruter et former des formateurs ;
- réhabiliter et renouveler des équipements.

### ▪ Bourses

Annuellement, un budget de plus de 200.000.000 FCFA, soit plus de 300.000 euros, est octroyé au Bénin par la Belgique pour le programme de bourses hors projet.

Depuis 2001, la CTB est chargée de l'exécution de ce programme qui couvre divers domaines tels que : la santé, les droits de l'homme et la justice, l'agronomie et le développement rural, l'environnement, la gestion, l'informatique et les matières douanières. Les bourses sont octroyées pour des formations qui se déroulent autant en Belgique et au Bénin que dans la sous région ouest africaine. Depuis lors, 145 bourses d'études et de stages ont été attribuées.

## BØRNE FONDEN BENIN ET INITIATIVES EDUCATIVES

BØRNE Fonden est une Association internationale Non - Gouvernementale de développement humanitaire, sociale et économique à but non lucratif, indépendante, d'utilité publique, neutre sur le plan politique. Elle a été créée en 1972 et son siège est à Copenhague, Danemark. Elle est active au Bénin depuis 1994.

Au Bénin, quinze mille (15.000) enfants sont parrainés et prise en charge, grâce à un programme intégré de développement qui œuvre à travers les 25 centres de BORNE Fonden Bénin, répartis dans 13 Communes dont Houeyogbé, Bopa, Grand Popo, Comé et Athiémé (MONO) ; Agbangnizoun zakpota (ZOU) ; Savalou, Bantè, Glazoué, (COLINNE) ; Bassila, Kopargo, Ouaké (DONGA)

Cette Association intervient dans plusieurs domaines dont l'éducation. De manière spécifique, les sections au niveau de ce domaine concernent:

- Jardin d'enfant et préscolaire
- Ecole primaire
- Ecole secondaire
- Formation professionnelle
- Education alternative (théorique et pratique)

### **Quelques résultats**

- 40.175 enfants sont scolarisés en primaire ou secondaire et dans les écoles technique et professionnelle.
- 192 groupes scolaires ont bénéficié de construction/ rénovation de plus de 261 classes entièrement équipées en respectant les normes EQF (Ecole de Qualité Fondamentale). Ces écoles ont été dotées des kits didactiques et pédagogiques.

- 982 classes ont été dotées de tables bancs de 3 places et de 2 places offrant ainsi une place assise à 39.530enfants ;
- Le taux net de scolarisation pour les enfants de 6 à 11 ans dans les zones d'intervention l'institution a atteint 84.08%
- 4068 enfants âgés de 4 à 6 ans sont inscrits dans les écoles maternelles de 53 « Centres préparatoires d'Initiative villageoise » (cours maternelles) sont construits ou renforcés ;
- 19 Ecoles de Métiers sont déjà installées dans les centres et permettent d'apprendre l'élevage le maraîchage, les techniques culturales, l'agroforesterie : 5 autres écoles de métiers sont en phase d'installation.
- 645 enfants sont formés en apprentissage ou dans des écoles de métiers ou de formation professionnelle.
- 153 enfants sont récupérés et sont en formation dans les écoles de métiers ; 115 d'entre eux viennent des placements à Cotonou ; 17 des localités attrayantes autres que Cotonou et 42 des pays voisins ( Nigeria, Togo, Ghana ,Côte d'ivoire, Gabon,)

## La Coopération française et initiatives éducatives

Les projets en cours dans le domaine de l'Education, la Formation et la Recherche sont au niveau de la Coopération française sont:

- Projet d'Appui à l'enseignement général au Bénin (PAEGB)
- Projet interafricain d'harmonisation des enseignements secondaires
- Projet d'appui aux filières professionnelles de l'enseignement supérieur
- Projet CAMPUS d'appui à la recherche universitaire
- Programme de coopération pour la recherche universitaire et scientifique
- Projet d'appui aux formations techniques et professionnelles (PAFTP)
- Projet d'Appui à la Gestion de l'Education (P.A.G.E.)

Compte tenu de notre champ d'étude, nous allons beaucoup plus nous intéresser au « Projet d'Appui à la Gestion de l'Education (P.A.G.E.) »

Ce projet, dont les activités ont débuté en mars 2004, bénéficie d'un financement de 787,15 millions de FCFA. Son objectif est de doter le Ministère des Enseignements primaire et secondaire des trois outils indispensables à la conduite d'une politique et d'une programmation, condition sine qua non d'une éligibilité aux financements de l'initiative "FAST TRACK"..

Ces outils concernent :

- l'établissement d'un système statistique fiable, intégrant tous les paramètres utiles au Ministère comme aux bailleurs de fonds (effectifs élèves, garçons et filles, enseignants, équipements, redoublements, matériels pédagogiques, etc.)
- la mise en place d'une stratégie de gestion des personnels enseignants, toutes catégories comprises
- la mise en place d'un système d'évaluation des acquis des élèves en fin de CM2, qui devrait permettre de piloter le système par ses performances.

Ce projet a délibérément renoncé pour les deux à trois années à venir à l'appui pédagogique pour se concentrer sur l'amélioration du fonctionnement du système. Il est très attendu des bailleurs de fonds de l'éducation comme du Ministère de tutelle, à qui il rendra les aptitudes à exercer la plénitude de ses missions de développement d'une « éducation pour tous ».

Par ailleurs le Fonds Social de Développement (FSD) Instrument de lutte contre la pauvreté intervient également à travers l'appui donné aux Organisations de la société civile dans le domaine de l'éducation.

C'est ainsi qu'à travers ce fonds, certains acteurs dans le domaines de l'Education reçoivent des financements de certaines de leurs initiatives éducatives. D'une enveloppe de 600 millions de FCFA en 2003, le FSD permet le cofinancement de projets de petite taille ayant un impact sur le plan économique, social et culturel, au bénéfice immédiat des populations et avec leur participation. Les types de projets financés sont des petits investissements en matière d'infrastructures ou d'équipements sociaux collectifs (formation, santé, eau, assainissement, culture) et de petits projets productifs, créateurs de revenus et d'emplois.

Ils suscitent des dynamiques associant : populations, associations de base, pouvoirs publics, ONG du Nord, collectivités décentralisées et partenaires au développement.

**La Coopération française s'appuie particulièrement sur quelques ONG leaders** (Association Française des Volontaires du Progrès, Aide et Action, Initiative Développement, etc.) et sur les collectivités françaises engagées dans des partenariats avec les collectivités béninoises.

#### **Quelques réalisations dans le domaine de l'Education et de la Formation (2003-2004)**

- Création d'une école de musique au Bénin - ARCB Saint-François Cotonou ;
- Construction d'un internat et d'une bibliothèque à Tanguieta -CARITAS Atacora ;
- Construction d'une école à Kpomassé - GRADEI Atlantique ;
- Appui à la scolarisation primaire - 9 écoles à Zé - Aide et Action Zé ;
- Construction d'un module de 4 classes au CEG de Dompago - ADEDO Donga ;
- Projet de construction d'une bibliothèque - ONG OKOUABO Parakou ;

- Projet scolaire à Onigbolo - Ass fem GBENONKPO Ouémé ;
- Construction de deux modules de 3 classes à Saclo - CERID Zou ;
- Construction d'écoles dans 5 villages Ss-Préf d'Avrankou –AGIR BENIN Ouémé ;
- Construction d'infrastructures scolaires - RABEMAR-ONG Collines ;
- Séance de formation et de sensibilisation et organisation de neuf cliniques juridiques mobiles dans les institutions scolaires – AFJB Cotonou (Littoral) ;
- Appui à l'extension temporelle du chantier pédagogique du lycée Toffa 1er - Ministère de l'EPS Porto Novo (Ouémé) ;
- Centre/Ressource formation professionnelle de la ss-préf de Sémé-Podji – COAPE Sémé-Podji (Ouémé) ;

#### IV. EXPERIENCES ORIGINALES

Les lignes qui suivent présentent les activités et sous activités des Associations des Mères d'élèves

Nous avons retenus les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité pour parler de quelques cas que nous jugeons intéressants.

De la synthèse des informations reçues des acteurs rencontrés, il s'en suit que les initiatives qui sont développées par les structures locales telles que les Associations de Parents d'Elèves, et autres associations locales mise en place dans le cadre de la mise en œuvre des projets répondent plus à ces critères mieux que n'importe quelles autres organisations de la société civile.

C'est dire autrement que les initiatives à base communautaire semblent se montrer plus efficaces, efficaces et durables. De plus il a été révélé que la question éducative est mieux comprise lorsque les associations des parents d'Elèves connaissent une forte participation des femmes, mères d'élèves. L'expérience de World Education en collaboration avec les ONG locales (CAPID ONG, ARED ONG et ASPPIP ONG bénéficient des appuis institutionnels de ce projet ; mais elles accompagnent à leur tour les APE/AME) dans le cadre de la mise en œuvre du projet ACMS financé par l'USAID renforce cette affirmation.

##### **Quelques initiatives des mères éducatives**

Le tableau suivant récapitule quelques initiatives des AME dans le cadre de la mise en œuvre du projet ACMS.

## Initiatives AME/APE dans le cadre de la mise en œuvre du projet Action Civique en Milieu Scolaire (ACMS) : World Education/USAID

Activités menées par APE/AME	Sous activités	Nombre d'AME/APE concerné sur un total de 36
<b>1. Accès</b>	1.1 Recensement des enfants en âge scolarisable	<b>36</b>
	1.2 Interruption du recrutement biennal	<b>6</b>
	1.3 Négociation d'enseignants	<b>15</b>
	1.4 Suivi de l'inscription des enfants	<b>26</b>
<b>2. Maintien</b>	2.1 Suivi de la fréquentation scolaire des enfants	<b>28</b>
	2.2 Négociation de sortie et réintégration d'élèves internés au couvent	<b>1</b>
	2.3 Réinsertion d'élèves ayant abandonné	<b>13</b>
<b>3. Performances scolaires</b>	3.1 Suivi de la performance scolaire des élèves	<b>18</b>
	3.2 Attribution de prix aux meilleurs élèves	<b>3</b>
	3.3 Organisation de séances de répétition	<b>1</b>
<b>4. Assistance aux élèves nécessiteux</b>	4.1 Etablissement acte de naissance pour les élèves nécessiteux	<b>4</b>
	4.2 Equipement et paiement de contribution aux élèves nécessiteux	<b>11</b>
	4.3 Organisation de l'alimentation des enfants éloignés de l'école	<b>3</b>
<b>5. Comportement des élèves</b>	5.1 Contrôle des sorties nocturnes des élèves	<b>7</b>
	5.2 Réglementation des vidéos clubs	<b>7</b>
	5.3 Sensibilisation des élèves filles par les AME	<b>28</b>
	5.4 Contrôle des relations avec les élèves filles	<b>2</b>
<b>6. Hygiène et santé</b>	6.1 Contrôle des vendeuses de repas à l'école	<b>13</b>
	6.2 Suivi de l'hygiène corporelle des élèves	<b>16</b>
<b>7. Lutte contre le trafic/placement des enfants</b>	7.1 Mise en place de comité de lutte contre le trafic et le placement d'enfants	<b>2</b>
	7.2 Récupération d'enfants placés / trafiqués	<b>5</b>
	7.3 Réintégration enfants récupérés à l'école	<b>7</b>
<b>8. Equipements et infrastructures scolaires</b>	8.1 Dotation des écoles en boîte pharmaceutique	<b>3</b>
	8.2 Préparatifs pour réalisation infrastructures scolaires	<b>9</b>
	8.3 Nettoyage enceinte de l'école avant la rentrée	<b>22</b>
	8.4 Construction hangar	<b>9</b>
<b>9. Mobilisation de fonds</b>	9.1 Activités génératrices de revenus	<b>13</b>
	9.2 Collecte de fonds	<b>19</b>
<b>10. Lutte contre le VIH/SIDA</b>	10. Lutte contre le VIH/SIDA	<b>31</b>

De l'analyse de ce tableau, il en ressort que presque toutes les initiatives des projets éducatifs énoncés plus haut se retrouvent au niveau de ces associations. Lors de notre descente sur le terrain, nous avons constaté un fort engagement de ces femmes acquises pour la cause de l'école.

Cependant, il est important de faire remarquer que certaines ONG locales font preuve du sérieux dans le cadre de l'appui à donner aux associations de base. C'est le cas par exemple de ces ONG qui ont accompagné les APE/AME dans la réalisation des activités ci-dessus énoncées. Plusieurs autres ONG locales exécutent assez bien des contrats d'intermédiation auprès des ONG internationales, même s'il est constaté que l'intervention (au niveau de la plupart) prend fin avec l'arrêt de financement du bailleur.

Plusieurs autres cas intéressants existent au niveau d'autres projets tels que le projet Probase, ACEF, etc. Mais l'initiative APE/AME, à travers les nombreuses initiatives, vient confirmer la perception de l'éducation dans notre société à savoir : « C'est la femme qui éduque un enfant ». Cette manière de percevoir l'éducation influence de manière incontestable la place de celle-ci dans la réussite ou non de l'éducation de ses enfants. Ainsi les nombreuses initiatives prises par les AME /APE dans le cadre de la mise en œuvre du projet ACMS sont, selon nous, des témoignages réussis de l'importance de l'implication effective des femmes dans l'éducation.

## **VI. QUELQUES SYNTHÈSES DE RAPPORTS/ÉTUDES**

Comme nous l'avons annoncé plus haut, nous n'avons pas eu accès à plusieurs rapports et études. En conséquence, nous avons choisi l'option des rencontres et entretiens avec les différents acteurs du domaine. Comme en témoignent les lignes suivantes.

## SYNTHESE DU RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (47<sup>ème</sup> ) SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION.)

Dans sa première partie, le rapport présente une vue d'ensemble du système éducatif béninois au début du 21<sup>ème</sup> Siècle .Cette vue d'ensemble part des principales innovations survenues et en cours dans le système éducatif. Il s'agit de :

- La récente Loi d'Orientation de l'Education Nationale votée en 2003 ;
- La réforme des programmes d'études par compétences au niveau du primaire, du secondaire et des Enseignements Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) ;
- l'élaboration des objectifs et stratégies de l'Education Pour Tous.

Du point de vue du contenu de ces innovations, on retient :

1. **La récente Loi d'Orientation de l'Education Nationale** votée en 2003 confirme les grands objectifs de l'Education nationale définis à l'occasion des différentes assises consécutives au renouveau démocratique au Bénin depuis 1990 et prévoit des Institutions devant piloter ces objectifs. Ils s'agit du :

- Conseil National de l'Education qui doit veiller au respect et suivi des grandes options / décisions et à la coordination de tout le système éducatif ;
- Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique qui définit la politique, élabore le plan stratégique de développement, assure la coordination de tout le système de la Recherche Scientifique et Technique et veille au suivi de l'application des décisions, de ses délibérations.

Au terme de cette loi, l'Enseignement Primaire et le premier cycle de l'Enseignement Secondaire constituent l'éducation de base.

2. **La réforme des programmes d'études par compétences au niveau du primaire, du secondaire et des Enseignements Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP)** vise à améliorer la qualité de l'offre d'éducation pour tendre vers la réalisation du type de citoyen voulu afin de faire évoluer positivement les différents taux de scolarisation. Ces nouveaux programmes élaborés sont des programmes par compétences et des programmes à savoirs intégrés qui reposent sur des principes novateurs tels que :

- L'approche systémique et globale ;
- L'approche interactive ;
- La responsabilisation de l'apprenant dans sa formation ;
- La démarche de résolution des problèmes réels ;
- L'ouverture de l'école sur le milieu ;
- L'apprentissage coopératif ;
- Les approches socioconstructiviste et cognitiviste.

Des actions de facilitation ont été programmées autour de cette réforme pour garantir les chances d'accès à l'éducation pour tous. Au nombre de ces actions on peut citer :

### **A l'enseignement primaire**

Il s'agit de :

- La rédaction de manuels et de documents didactiques ;
- Les subventions pour la gratuité de l'inscription à l'école primaire ;
- La formation des enseignants pour accompagner la réforme ;
- Le renforcement du recrutement des enseignants ;
- La réfection, la construction et l'équipement en table-bancs des salles de classe ;
- La dotation des écoles en manuels ;
- L'extension et le renforcement des cantines scolaires ;
- L'élaboration de la carte scolaire pour une répartition géographique équitable des écoles et des enseignants ;

- L'appui aux communautés pour l'inscription et spécialement le maintien des filles à l'école.

### **A l'enseignement secondaire générale**

Il s'agit de :

- L'appui aux efforts de l'Association des Parents d'Elèves (APE);
- Le recrutement d'enseignants dans une perspective de décentralisation de l'éducation ;
- La politique de construction de foyers de jeunes filles ;
- L'acquisition et la distribution de manuels scolaires et de matériels pédagogiques ;
- L'amélioration des conditions de vie des enseignants .

**Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle**, la réforme vise à améliorer et accroître les capacités et les performances des dispositifs du sous-secteur de sorte que toutes les Béninoises et Béninois puissent autant que possible en bénéficier et à des coûts accessibles.

Pour ce faire, elle doit permettre de faciliter l'insertion des groupes sociaux sans emploi dans les activités génératrices de revenus et développer les compétences des actifs en cours d'emploi.

Ici les stratégies consistent à la restructuration du système d'Enseignement Technique en un système de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle pour assurer :

- La formation initiale d'ouvriers qualifiés en apprentissage dual ;
- La qualification d'apprentis occupés dans le secteur de l'artisanat ;
- La formation professionnelle continue des actifs en cours d'emploi ;
- L'animation et la vulgarisation des Nouvelles Technologies (NT) ;
- L'intégration des composantes de la formation professionnelle dite non formelle dans le système globale d'éducation (apprentissage, formation professionnelle continue) ;

- La définition du nouveau mécanisme de financement de l'E.T.F.P ;
- Le développement des filières de l'E.T.F.P.

**Au niveau de l'éducation non formelle**, l'élaboration de la DEPOLINA (Déclaration de Politique National d'Alphabétisation et d'Education des Adultes.) vise à terme l'éradication de l'analphabétisme au Bénin par :

- L'intensification de la recherche linguistique appliquée aux langues nationales ;
- L'assurance de l'efficacité des approches de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et de l'éducation des adultes ;
- L'appui et le soutien aux initiatives pertinentes prises par des ONG ou des communautés en favorisant l'accès des adultes à la science et à la culture de leur langue maternelle.

**Dans l'enseignement supérieur**, une réforme a également été engagée en vue de la formation de cadres compétents disponibles pour les besoins de l'économie moderne et capables d'impulser le développement.

A cet effet Cinq (5) objectifs spécifiques ont été définis pour cette réforme.

Il s'agit de :

- Renforcer le cadre institutionnel, en mettant en œuvre les stratégies bien définies ;
- Renforcer la qualité de l'offre d'éducation ;
- Mobiliser des ressources financières suffisantes ;
- Gérer de façon rationnelle les ressources financières ;
- Développer la coopération inter- universitaire.

**3. L'élaboration des objectifs et stratégies de l'Education Pour Tous mettent un accent particulier sur le développement du capital humain.** Ces objectifs sont :

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects, la protection et l'éducation de la petite enfance notamment celles des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- Faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants notamment les filles en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;
- Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes d'ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable avec les mêmes chances de réussite ;
- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous les résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment la lecture, l'écriture et le calcul, les compétences indispensables dans la vie courante.

De toutes ces innovations sus-mentionnées, le rapport dégage les principales réalisations et les leçons tirées.

**Au niveau de l'accès à l'éducation on peut noter que :**

- L'effectif des élèves des écoles maternelles est passé de 13.164 en 1990 à 18 969 en 2003 et la proportion des écoles privées est passée de 9,62% en 1990 à 16,60% en 2002 ;
- Des espaces éducatifs ont été mis en place dans une vingtaine de villages sur les 3384 que compte le Bénin pour satisfaire la forte demande en protection et en éveil de la petite enfance dans les milieux où les femmes s'impliquent davantage dans les activités génératrices de revenus. Ces efforts ont été réalisés grâce aux acteurs comme le projet EDUCOM, l'ONG Aide et Action et le CAEB.

Malgré ces efforts, près de 97% des enfants de 0 à 5 ans ne bénéficient pas encore de ces initiatives. Toutefois :

- Le taux d'admission dans l'enseignement primaire au Bénin a connu une évolution notable passant de 55,65 % en 1990 à 75,30% en 2002 soit une augmentation de 20% ;
- Les effectifs des élèves scolarisés ont connu une progression significative passant de 418.272 élèves en 1990 à 1.233.214 élèves en 2003 soit une croissance moyenne annuelle de 8,67 % ;
- Il en est de même des effectifs par sexe avec 717 077 garçons en 2003 contre 276 441 en 1990 et 516 137 filles en 2005 contre 141 831 en 1990 ;
- Les taux bruts de scolarisation (TBS) ont bien évolué au niveau national et selon les sexes : 98,30% en 2003 contre 49,66 % en 1990 soit un écart absolu de 48,64 points sur la période.

**Les effectifs dans l'enseignement secondaire générale public** sont passés de 134 337 en 1997 à 241 940 en 2003 soit un accroissement de 80,10% en 7ans .Dans le privé cet effectif est passé de 11 798 en 2001 à 53 471 en 2003 soit 353,22% d'accroissement.

**L'enseignement technique** a connu une nette augmentation de sa population qui est passée de 14 124 en 1998 à 23 867 en 2003 soit 104% de taux d'accroissement.

**Dans le secteur privé de cet ordre**, les effectifs sont passés de 8 111 à 17 335 entre 1998 et 2003 soit un taux d'accroissement de 113,72%.

**De la réforme du secteur des ETP**, on note les stratégies suivantes :

- La création du Ministère des Enseignements Technique et de la formation professionnelle (METFP);
- L'installation de nouvelles structures en liaison avec les nouvelles vocations dans les établissements pilotes ;
- La multiplication des expériences, en formation continue et en formation des apprentis ;
- La formation à distance en direction des professionnels a démarré dans les filières agricoles ;
- La création d'une école de formation des formateurs ;
- Deux nouvelles écoles vont être bientôt mises en service ;
- Des projets de construction de deux lycées et de centres de métiers sont en cours de réalisation et d'autres en attente de financement.

**En ce qui concerne l'équité en matière d'éducation on peut dire que :**

- Les effectifs des garçons et des filles sont très proches l'un de l'autre dans les maternelles ;
- Dans le primaire, tous les départements du Bénin ont vu leur taux de scolarisation parfois doublé entre 1990 et 2003. Cette situation est plus accentuée dans l'Ouémé, le Mono, le Couffo, la Plateau, le Zou, et les Collines ;
- Un réseau regroupant autorités communautaires, ONG, parents d'élèves, maîtres et élèves a été instauré dans le but de sensibiliser les parents sur la nécessité et l'urgence d'éduquer les filles ;
- La mise en place des foyers de jeunes filles dans chaque région ;

- La création au sein de la Direction de la Programmation et de Prospective (DPP) d'un service traitant de toutes les questions touchant la participation féminine à l'éducation ;
- Le projet Equipe (Equité et qualité dans l'Enseignement Primaire au Bénin) sur financement de l'USAID a conçu et édité cinq modules de formation sur l'équité/genre à l'école et dans la communauté d'une part et d'autre part un module sur les compétences de vie courante (CVC) pour appuyer les efforts du MEPS.

**Par rapport à la qualité (pertinence) de l'éducation, les réalisations sont :**

- Pour 229 écoles maternelles, on a enregistré 396 salles construites dont 272 en dur soit 68% des salles en matériaux définitifs ;
- Les structures non formelles : comme les « espaces enfance » du projet EDUCOM, les «centres de petite enfance » de : Aide et action et les « clos d'enfants » de CAEB ont pris le relais pour combler le déficit crée par le désengagement de l'Etat de l' Enseignement Maternel. Très peu de réalisations ont touché ce secteur.
- Le taux de réussite au CEP dans la période de 1994 – 2002 a varié entre 50% et 73%.
- Le nombre d'écoles (publique et privé) compté en 2003 est 4865 écoles pour 23538 salles de classes contre 2905 écoles pour 12 222 salles de classes en 1990.
- Dans l'enseignement primaire, actuellement deux élèves disposent d'un manuel de mathématique et d'un manuel de Français du CI au CE 2.
- Chaque écolier de CI et CP dispose d'un cahier d'activité de français et d'un cahier d'activité de mathématique. Mais il se pose un problème d'inefficacité des circuits de distribution car une enquête a révélé que seulement 65 sur 80 écoles disposaient de ces documents en nombre suffisant.
- La reforme des Nouveaux Programmes d'Etudes à été déjà généralisée jusqu'au CM1.

- Le Nombre d'enseignants du primaire est passé 13 693 en 1990 à 21 166 en 2002.
- Entre 1990 et 1994, le taux de qualification dans le corps enseignant est passé de 66,70% à 92,00%. Entre 1995 et 2002, il est passé de 87,6% à 51,10%. Cette baisse est due à la forte croissance du nombre d'enseignants communautaires utilisé dans les localités.
- L' INFRE assure la formation continue à travers les cours à distance pour préparer les enseignants aux divers examens que sont le CEAP, le CAP, le CAF / CP pour les contractuels et les agents permanents de l'Etat.
- Le recrutement des inspecteurs de l'enseignement secondaire et leur formation dans une école a débuté en 2000.
- Le taux de réussite au BEPC évolue en dents de scie et oscille entre 44.64% et 47,67%. Celui du baccalauréat est passé de 18,72 % en 1992 à 41 ,01% en 2002.
- En 2002, on dénombre 257 lycées et collèges publics contre 144 en 1992. Ceux du privé sont passés de 12 en 1992 à 245 en 2002.
- Avec l'appui du PDE, Projet de Développement de l'Education, les classes du 1<sup>er</sup> cycle du collège public sont dotées en 1998 de manuels de lecture, de grammaire et de mathématique sur la base d'un ratio d'un livre pour deux élèves.
- Une réforme des programmes d'études à été amorcé dans le secondaire depuis l'année scolaire 2001- 2002 avec des classes de 6<sup>e</sup> expérimentale dans 88 établissements
- Les programmes par compétences intégrant les concepts EPD avec l'appui du FNUAP sont mis en expérimentation depuis la rentrée 2001-2002 et généralisés à la rentrée 2003-2004
- Le nombre d'enseignants vacataires est passé de 201 en 1997 à 6076 en 2003. Soit 69,81% de l'effectif total des enseignants.
- Les contractuels en 2003 sont au nombre de 814 soit 9,35% du total. L'effectif des fonctionnaires est passé de 2929 en 1997 à 1813 en 2003 Soit 20,83% du total. Cette diminution de l'effectif des fonctionnaires de l'Etat non pas en faveur

des contractuels mais des vacataires sans formation et au profil non requis ne permet pas d'assurer la qualité de l'enseignement.

- Les activités de formation ont repris à l'école normale supérieure en faveur de la formation continue
- Le nombre d'élèves par groupe pédagogique est passé de 47 en 1992 à 54 en 2002 dans le public et 16 à 27 dans le privé au cours de la même période. Cela témoigne de la détérioration des conditions d'apprentissage dans le public.
- Le Lycée Technique Coulibaly dispose déjà des unités de production et de service.
- Les résultats aux examens de l'ETFP évoluent en dents de scie et n'ont jamais dépassé 47%.
- Des séances de formation en ingénierie et en évaluation de la formation continue sont organisées à l'endroit des enseignants. Le corps d'encadrement passera de un inspecteur à huit en 2005.
- Dans l'ETFP, les nouveaux programmes sont organisés en modules de formation élaborés en étroite collaboration avec les professionnels.

**La participation de la société civile n'a pas fait défaut dans le processus de changement évoqué précédemment.**

- Les membres des bureaux des APE ont été formés à la gestion matérielle et financière de leurs écoles.
- Pour favoriser le dialogue entre la société civile et les structures de gestion de l'Education, il a été créé au niveau du MEPS un organe consultatif dénommé : Conseil Sectoriel pour le Dialogue Social des Enseignements Primaire et Secondaire (CSDS – EPS). Ce conseil est chargé de recenser, de synthétiser, et de suggérer de manière consensuelle des approches de solution aux revendications du personnel enseignant et de donner son avis sur les projets de réforme d'enseignement et d'éducation ainsi que sur les projets de texte relatifs à la gestion de la carrière des enseignants.

- Du fait de l'enjeu que constitue l'analphabétisme, l'Etat, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement ont intensifié les actions en matière d'alphabétisation et d'éducation des adolescents et des adultes
- L'avènement de la DEPOLINA et la mise en œuvre de la pédagogie du texte en alphabétisation et en éducation des adultes constituent un attribut majeur pour l'éradication de l'analphabétisme. Cette nouvelle approche d'alphabétisation et d'éducation des adultes est l'œuvre de la Coopération Suisse par le biais d'un bureau d'étude dénommé « cellule d'Appui aux activités d'Alphabétisation – C3A Sarl ».
- Les efforts déployés par tous les acteurs ont permis d'alphabétiser en 2001- 2002
- 35 083 personnes âgées de 15 ans et plus dont 15 435 femmes ; en 2002-2003, 27 736 personnes de 15 ans et plus dont 12 567 femmes ;
- Le taux d'alphabétisation connaît une ascendance encourageante passant en 1992 de 23% ( 33% chez les hommes et 14% chez les femmes) à 28,6% (38,7% chez les hommes et 19,2% chez les femmes) contre 32,6% en 2002 (45% chez les hommes et 21,9% chez les femmes).

Toutefois un peu moins du 1/3 de la population béninoise vit encore dans l'analphabétisme.

**Les principaux déficits auxquels il reste encore à faire face sont :**

- La pénurie d'enseignants qualifiés dans tous les ordres d'enseignement de la maternelle au supérieur.
- L'insuffisance d'infrastructures scolaires dans tous les ordres d'enseignement ;
- L'insuffisance de matériels didactiques ;

La deuxième partie du document traite des défis, tendances et priorités de l'Education de qualité pour tous les jeunes. **Les principaux axes de l'éducation de qualité pour tous les jeunes sont :**

- *L'éducation et l'égalité entre les sexes ;*
- *L'éducation et l'inclusion sociale ;*
- *Education et compétences pour la vie.*

## **1. L'éducation et l'égalité entre les sexes ;**

A ce niveau les préoccupations nationales concernent tous les ordres d'enseignement. Au primaire, les TBS masculin et féminin montrent un écart croissant passant de 26,41% en 1990 à 32,36% en 2002. Il convient d'améliorer ces tendances avec davantage d'effort.

Bien que le taux de promotion des filles au cours des trois dernières années ait connu un léger accroissement, il demeure toujours inférieur à celui des garçons de 1990 à 2002. En définitive sur le plan du rendement interne les données montrent des tendances qui défavorisent les filles par rapport aux garçons.

Les taux de survie, d'achèvement, et les coefficients d'efficacité continuent d'être défavorables aux filles par rapport aux garçons. Il en est de même des taux de déperdition et de la durée moyenne des études.

Au secondaire de 1992-2002 l'indice de parité est passé de 0,40 à 0,47, ce qui semble prouver que l'écart entre garçons et filles par rapport à la fréquentation se comble progressivement mais timidement. La différence entre les taux masculin et féminin demeure encore très grande en 2002 soit 15%.

A l'ETFP, l'accès des filles dans les Options Sciences et Techniques Industrielles (STI) et Sciences et Techniques Agricoles (STA) demeure une grande préoccupation.

En STI, sur l'effectif total des élèves seulement 06,87% sont des filles en 1998. Cette proportion est passée à 05,48% en 2003.

En STA, la proportion des filles s'est accrue progressivement mais est restée faible par rapport aux garçons en passant de 9,93% en 1998 à 16,39% en 2003.

A l'université, la disparité entre filles et garçons demeure toujours. Le pourcentage des garçons était de 81,75% contre 18,25% pour les filles en 1995 – 1996. Ce pourcentage est passé à 77,83% pour les garçons contre 22,17% pour les filles.

En matière d’alphabétisation et d’éducation des adultes, le déséquilibre entre les sexes en faveur des garçons montre qu’avec un taux national de 42,9% les garçons alphabétisés représentent 56,2% et les filles 31,4% en 2002

Dans la formation aux métiers artisanaux, les réformes engagées n’ont rien fait pour favoriser l’insertion des filles dans les métiers artisanaux dites « traditionnellement réservés aux hommes ». Selon le dernier recensement de la population, on note parmi les apprentis 21,6% de garçons contre 17,1% des filles. Ce qui explique pourquoi beaucoup de filles béninoises n’ont aucune qualification professionnelle.

Toutes ces situations ont amené le gouvernement à faire élaborer dans tous les secteurs de l’éducation des politiques basées sur le genre. Cette politique est déjà en cours au primaire grâce à l’UNICEF et à l’USA ID par le biais du projet Equité et Qualité (Projet Equipe). Des formations sont initiées à l’endroit des enseignants pour une mise en œuvre efficiente de cette politique.

D’autres mesures spéciales sont prises en faveur des jeunes pour promouvoir l’égalité entre les sexes à savoir :

- La consolidation de la stratégie d’inscription et de maintien des filles à l’école ;
- L’adoption par le gouvernement en février 2004 du plan d’Action National (PAN /EPT) ;
- Le renforcement du Réseau National pour la scolarisation des filles.
- La création au METFP d’un service de la formation des filles à la formation professionnelle (SPFFP).
- La création du lycée militaire des jeunes filles à Natitingou
- La poursuite de l’ouverture des foyers de jeunes filles
- La distribution de prix aux meilleures élèves filles ayant réussi brillamment aux examens. Cette distribution se réalise aussi bien par le Réseau National de la Promotion de la Scolarisation des Filles (RNPSF) que par les ONG.
- La RNPSF finance également les ONG afin de les mettre à contribution pour atteindre ses objectifs d’amélioration de la scolarisation des filles dans les régions où la sous - scolarisation est très accentuée. Ces ONG utilisent plusieurs approches à savoir :

- ❖ Implication des notables et chefs traditionnels (roi et chef de cultes) en vue de leur adhésion à la scolarisation des filles.
- ❖ Installation des relais communautaires de sensibilisation de la scolarisation des filles.
- ❖ L'implication des groupes de femmes de certaines localités dans la scolarisation des filles
- ❖ L'amélioration du pouvoir d'achat de ces femmes et leur épanouissement grâce aux activités génératrices de revenu qui sont financées pour qu'elles aient la possibilité d'envoyer les filles à l'école.

Au nombre de ces ONG, on peut citer :

« Jeunesse Sans Frontière », « Mutuelle des Jeunes Chrétiens pour le Développement », « Amitiés Ensoleillées » qui travaillent en collaboration avec WILDAF, L'ONG « Conseil National des Femmes Noires (National Council of Negro Women) qui a une antenne au Bénin et dont la mission est d'aider les femmes à améliorer leur niveau de vie, celui de leur famille et de leur communauté à travers des projets à caractère éducatif, scientifique, économique, culturel et social etc.

Il faut aussi noter que l'Etat Béninois continue d'attribuer des bourses d'excellence aux cinq (05) meilleures élèves filles admises au CEP.

## **2 L'éducation et l'inclusion sociale**

Il s'agit de permettre aux jeunes de 12 à 18/20 ans de s'insérer dans les ordres d'enseignement du secondaire général ou de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et d'autres services éducatifs appropriés afin de leur donner l'occasion d'échapper à la pauvreté et au chômage.

Quatre groupes de population sont exposés à l'exclusion sociale au Bénin. Ce sont les handicapés, les jeunes non scolarisés, les jeunes analphabètes et déscolarisés.

Le système éducatif doit permettre de les récupérer à quelque niveau que ce soit. Les mesures prises à cet effet sont :

- La création du Ministère de la famille de la protection sociale et de la Solidarité dont la Direction du Développement social s'occupe de cas spécifique de la scolarisation des écoliers, élèves et étudiants indigents par :
  - L'action directe de réinsertion des jeunes dans le cursus scolaire et
  - L'action indirecte d'aide aux parents indigents

- L'extension de l'initiation professionnelle dans les lycées et collèges d'enseignement secondaire général à travers le projet PDIP (Projet Développement de l'Initiation Professionnelle) financé par la coopération suisse.

Il s'agit d'initier les élèves d'enseignement général aux métiers artisanaux pour leur donner le goût du travail manuel, les préparer à l'auto emploi et de former en alternance apprentis et artisans du milieu dans le sens de la promotion du secteur.

- L'accroissement de l'accès des handicapés à la formation professionnelle par la création de centre de formation à Akassato et à Péporiakou. D'autres initiatives à leur profit sont en cours, appuyées par les agences des Nations Unies comme l'OMS, FNUAP, UNICEF, PNUD, FENU, ONUDI, FAO, PAM, UPU, HCR.
- Le renforcement de la formation des aveugles et des amblyopes du centre de Promotion Sociale de Sègbèya en faisant admettre au collège et à l'université des apprenants issus de ce centre.
- La mise en œuvre de la DEPOLINA pour réduire le taux d'analphabétisme
- Les actions des ONG comme CAEB qui, appuyée par une fondation française attribue des bourses et secours aux élèves indigents.
- L'identification des jeunes se trouvant en situation particulière comme (les orphelins , « les enfants placés », les enfants contraints à travailler, les enfants et adolescents des milieux carcéraux, les enfants de la rue) en vue de leur insertion socio professionnelle par l'éducation ou la formation professionnelle. A cet effet, il a été mis en place.
- Le centre national de sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Ekpè (pour les enfants des milieux carcéraux)

- Les centres de promotion sociale pour la protection de l'action éducative en faveur des enfants de la rue.
- Les orphelinats issus d'initiatives privées, de la société civile et caritatives qui œuvrent afin d'assurer la protection et l'éducation aux groupes vulnérables.
  - Les actions entreprises par le Ministère en charge de la famille à savoir :
    - ❖ L'insertion des enfants placées dans des structures éducatives.
    - ❖ L'insertion des enfants contraints à travailler surtout au Nigeria dont plusieurs ont été inscrits dans les écoles par les actions de ce Ministère.
- L'action des ONG comme la Maison d'Accueil et d'Ecoute (MAE) de l'ONG CAEB.

### **3 Education et compétences de la vie courante**

Elle est assurée par les réformes des programmes par compétence au primaire et leur articulation avec le secondaire par la refonte des programmes.

Cette refonte des programmes du secondaire intègre les valeurs telles que l'Attachement à la paix, à la justice, la solidarité, la tolérance, le respect de la personne humaine, les droits à l'éducation, la liberté d'expression , les droits à l'information.

Le rôle éminent des enseignants pour une éducation de qualité n'a pas été occulté. Cela implique le renforcement des capacités des ressources humaines et l'amélioration des prestations de l'administration par une requalification des enseignants à travers différentes formations de promotion pour des changements d'échelles.

## Synthèse l'Etude sur la problématique de la scolarisation des filles dans les départements de l'Atacora et de la Donga.

Cette étude a été commanditée par l'ONG CRS - Bénin qui, entre autres actions menées au Bénin, intervient dans le domaine de l'Education pour aider à la réduction de l'inégalité constatée dans la scolarisation surtout entre filles et garçons. Elle intervient dans le cadre des activités du programme dénommé « Global Food For Education Initiative » (GFEI) et financé par l'USAID.

En effet, cette nouvelle initiative du CRS - Bénin intervient en appui aux innovations engagées par l'Etat béninois pour rendre le système éducatif plus performant et plus équitable en l'adaptant à sa vision d'un développement durable.

Le présente étude vise donc à rechercher les obstacles à la scolarisation des filles dans les départements de l'Atacora et de la Donga où le taux de la scolarisation est particulièrement faible, afin d'initier des stratégies plus efficaces d'intervention pour la résolution du problème de la faible scolarisation surtout des filles dans ces départements.

Les communes de Cobly, Matéri, Copargo, Kérou et Béhanco ont été retenues pour la réalisation de cette étude. Les objectifs de cette étude ont consisté à rechercher auprès des communautés les données permettant de dégager les barrières à la scolarisation et au maintien des filles à l'école et de détecter les innovations endogènes de promotion de la scolarisation des filles en vue d'élaborer des stratégies plus efficaces de cette promotion dans les activités de l'ONG.

A travers une méthodologie très empirique qui a pris en compte des groupes cibles et un échantillon très pertinent, des outils et techniques de recherche adaptés, plusieurs résultats ont été obtenus. Il s'agit de :

## **1. De la perception de l'école par les populations**

Les populations considèrent que l'école participe à la propreté et l'éveil des enfants. L'école est perçue comme le lieu où l'enfant acquiert des caractères de réussite sociale telles que la capacité financière, la clairvoyance, la prévoyance, la malignité et l'ouverture d'esprit.

Par contre, les mêmes populations considèrent que l'école est « la chose du blanc », un endroit où on est « assis », qui a un coût, qui favorise la délinquance, crée des cas sociaux, occasionne la dépravation des mœurs, la débauche sexuelle, les avortements provoqués, les grossesses précoces, l'insolence des filles scolarisées, leur refus de participer aux travaux champêtres ou d'accepter les mariages forcés.

De ces diverses perceptions (positives et négatives), l'étude en est arrivée à faire remarquer que le fait que l'école soit perçue comme ce qui amène les filles à s'opposer aux formes traditionnelles du mariage peut entraîner des attitudes de méfiance à son égard. De même il poursuit en faisant remarquer que du fait qu'elle soit perçue comme le lieu où on « est assis » peut amener au refus de nourrir les enfants qui vont à l'école puisqu'ils restent au repos et n'ont donc plus besoin d'être alimentés.

## **2. De la représentation sociale de la Femme**

La femme est perçue comme un être permettant le règlement des conflits et de consolidation des liens parentaux (ce qui peut être donnée en sacrifice pour régler les conflits et consolider les liens parentaux).

Les lignes qui suivent rendent compte de manière plus précise des perceptions de la femme auprès des cibles rencontrées :

- L'appareil génital est le Satan, le diable sources des problèmes et des difficultés des hommes ;
- Celle qui tue le monde parce que objet de convoitise et de désir ;
- Celle qui construit la maison et procrée ;
- Celle qui est inférieure à l'homme, lui doit soumission et ne doit jamais le dépasser ;

- La terre où l'on sème et qui doit être prise en charge complètement par l'homme ;
- Œil de la maison et animal domestique.

Les appréciations ci-dessus énumérées, maintiennent la femme dans une position d'infériorité et de soumission qu'elle légitime elle-même par les sous- estimations de sa propre personne.

De la perception de l'école par les groupes ciblés à la représentation sociale de la femme par le même groupe, on pourrait comprendre plus aisément la réticence à envoyer les filles à l'école dans ces communautés ciblées par l'étude.

### **3. Des obstacles de la scolarisation**

Le rapprochement des perceptions de l'école et les représentations sociales de la femme dans une relation de cause à effet permet de dégager deux niveaux d'obstacles.

#### **Les obstacles relevés au premier niveau relatifs à la scolarisation des filles sont :**

- L'échange des filles entre familles ;
- Le gardiennage des enfants ;
- Le manque d'enseignant ;
- Le manque de modèles ;
- La pauvreté. ;
- L'échec scolaire ;
- La peur de la désobéissance des filles solarisées ;
- La peur de la délinquance ou du chômage des enfants scolarisés ;
- L'utilisation des enfants comme main d'œuvre ;
- La qualité médiocre de l'enseignement ;
- La grève des enseignants ;
- Le mariage précoce des filles ;
- Eloignement des écoles ;
- Trafic des enfants.

Ces obstacles sont favorisés par les acteurs tels que, les tantes paternelles, la belle famille, les parents, les futurs époux, l'Etat, l'Elite locale, les élèves, les communautés, les mères, les grands parents, les jeunes, les enseignants, les oncles maternels, l'APE.

**Les obstacles au maintien qui est le deuxième niveau sont :**

- Les échanges des filles entre familles
- Absence de suivi parental
- Echechs scolaires
- Système de recrutement biennal
- Libertinage des filles ;
- Insuffisance de moyens des parents ;
- Préférences des métiers manuels ;
- Refus volontaire des enfants ;
- Mirage des villes / exode des enfants ;
- Faible pouvoir d'achat de la femme ;
- Gardiennage des petits enfants ;
- Grossesse précoce ;
- Travaux ménagers, champêtres ou commerciaux.

Les acteurs favorisant les obstacles au maintien de la scolarisation sont les mêmes que précédemment.

Le rapport de l'étude retient en définitif que les populations ont une vision assez positive de l'école ce qui explique d'ailleurs le relèvement du taux de scolarisation ces dernières années dans certaines des localités grâce à la synergie des actions menées par les acteurs intervenant dans la résolution de leurs problèmes. Toutefois la représentation de la femme par ces populations explique la réticence à envoyer les filles à l'école et /ou à les y maintenir.

**4. Des innovations locales ayant permis l'accroissement du taux de scolarisation dans les localités de l'étude**

Au nombre de ces innovations on peut retenir :

- La mise sur pied par les APE des comités de suivi des filles scolarisées par quartier pour sensibiliser les parents sur la question ;
- L'incitation des non - scolarisés à s'inscrire à travers les sensibilisations sur la nécessité de la scolarisation ;

- L'intégration des déscolarisés aux groupements de développement local pour sensibiliser d'autres déscolarisés, les non scolarisés, les parents d'élèves sur l'importance de l'école ;
- La sensibilisation des élèves et des parents par les enseignants en suivant les scolarisés jusqu'au sein de leur famille ;
- La promotion du maintien scolaire par les CP et CCS en sensibilisant les élèves et parents ;
- Les créations d'internats par les religieux pour la prise en charge des filles et garçons issus des familles démunies ;
- La promotion de la scolarisation des enfants issus des familles défavorisées par les ONG comme DERANA, BORNE FONDEN et PADSA à travers l'équipement en matériels et fournitures scolaires, le renforcement de la capacité des groupements de femmes pour mener des activités génératrices de revenu ;
- L'incitation à l'envoi des filles à l'école et à leur maintien et l'aide au recrutement des enseignants par les chefs religieux traditionnels qui prennent des animatrices comme modèles et font la sensibilisation de proximité ;
- La promotion de la scolarisation des filles par les APE à travers les cotisations de vivres et d'argent pour payer les enseignants communautaires ;
- La promotion de la scolarisation et le maintien des filles à l'école par les ONG (BESSE ' NSIA ; CRS ; GFEI) à travers la vulgarisation des méthodes contraceptives, les IEC en santé de la reproduction et la scolarisation pour les filles de CM1 et les cours de nuits pour les filles scolarisées, prise en charge des frais de scolarité des filles à plus de 40% ;
- Distribution de prix par les élus locaux ;
- Campagne de sensibilisation par les élèves et étudiants ressortissants des localités
- Cours d'éducation sexuelle par les sœurs ;

- Subvention des écoles par l'Etat en vue de l'exonération des filles comme des garçons à la contribution scolaire.

L'étude vient à conclure que l'évolution de la problématique de la scolarisation montre que le programme GFEI paraît répondre aux besoins des populations en matière de scolarisation.

**Synthèse du rapport d'étape n°1 du suivi de l'élaboration du plan d'action  
« Education pour tous » du Bénin et analyse sectorielle  
du système éducatif béninois.**

Ce rapport présente la liste de la documentation existant sur l'Education Pour Tous (EPT) et le système éducatif béninois. Cette documentation existante a été classée suivant trois axes à savoir :

- les documents relatifs à EPT ;
- les documents qui donnent des informations sur des orientations ainsi que sur d'autres cadres et approches d'éducation et de développement ;
- les documents relatifs au système éducatif béninois.

**1. Les documents relatifs à l'Education Pour Tous (EPT)**

Ils ont été publiés par l'UNESCO et peuvent être trouvés sur son site ou ses liens. Les plus utiles à la présente étude seront abordés dans les lignes qui suivent.

- **le rapport de la Conférence Mondiale sur l'Education Pour Tous de Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars 1990.**

Ce rapport contient la décision prise pour les participants relative à l'universalisation de l'enseignement primaire et la réduction de l'illettrisme au plus tard en l'an 2000. Il constitue le fondement des résolutions de dakar .

- **Les documents de la réunion à mi-parcours de la décennie sur l'éducation pour tous (Amman Jordanie, 16 - 19 Juin 1996).**

Ils font le bilan des progrès accomplis depuis la conférence de Jomtien.

- **Les documents du Forum Mondial sur l'Education (Dakar, Sénégal, 26 – 28 Avril 2000).**

Ils définissent en six objectifs et 12 stratégies la vision partagée de tous les participants de s'accorder sur une stratégie susceptible de traduire l'EPT en réalité. Dans ces

documents figure le « Cadre d'Action de Dakar » qui engage les participants à réaliser les objectifs d'une éducation de base de qualité pour tous d'ici à 2015 avec un accent particulier sur l'éducation des filles.

- **Le document portant Education Pour Tous : Cadre d'Action pour l'Afrique subsaharienne, l'Education pour la renaissance de l'Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle, adopté à Johannesburg, Afrique du Sud, 6 – 10 décembre 1999** fait le point des problèmes de l'EPT en Afrique au Sud du Sahara et définit les domaines d'actions prioritaires.
- **Le bulletin électronique EPT Afrique** informe de façon régulière sur les activités en matière de suivi du Forum Mondial sur l'EPT de même que sur l'état d'avancement vers les objectifs EPT.
- **Le document portant « EPT, une Stratégie Internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'Action de Dakar sur l'EPT (UNESCO, Paris : Avril 2002)** apporte des informations sur les mécanismes internationaux et régionaux utiles à l'EPT et sur les caractéristiques du partenariat national comme international, dans le processus de management et du suivi évaluation de l'EPT en vue d'aider à surmonter les difficultés de mise en œuvre de l'EPT.

## **2. Les documents sur les orientations, les cadres et approche d'éducation et de développement**

Ce sont des documents officiels, de publication d'organisme et de partenaires au développement ou d'études de sous-secteurs déterminés. Il s'agit de :

- **Perspective pour le Bénin 2025 du MCCAG - PD**

Elaboré selon la méthodologie habituelle des EPLT (Etudes de Perspective à Long Terme) ce document fait le diagnostic de la société béninoise dans plusieurs domaines et explore les futurs possibles du pays avant de proposer la vision « Bénin 2025 » ainsi que des stratégies appropriées pour la réaliser.

- **Programme d'Action du Gouvernement 2001 – 2006 (PAG2)**

En harmonie avec « Perspective pour le Bénin 2025 » ce document cherche à atteindre les objectifs de celui-ci aux moyens de neuf autres objectifs qui ont pour axe central la réduction de la pauvreté.

- **Le système Educatif Béninois ; Performance et Espaces d'amélioration pour la Politique Educative. Série Développement Humaine de la Région Afrique, document de travail / Banque Mondial, Région Afrique, Janvier 2002.**

C'est un rapport d'Etat sur le système Educatif National (RESEN) qui a recensé les données du système éducatif du Bénin des années 1990 à 1999 avant de tenter de définir le cadre d'élaboration d'un programme du secteur pour les 10 ans à venir. Ce document pose les constats importants que sont : l'accès non équitable fille / garçon, urbain / rural, les redoublements et abandons importants et la réduction de l'allocation budgétaire à l'Education malgré les bonnes performances de l'équilibre budgétaire de l'Etat. Il propose ensuite des solutions et des stratégies de mise en œuvre de ses solutions sans oublier les moyens de financement.

- **Financement des services Sociaux Essentiels. Initiatives 20% -20% PNUD ; UNICEF ; MFE ; MPREPE, Cot Août 1998.**

Ce document, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté précise l'engagement des pays en développement d'allouer 20% des crédits budgétaires aux dépenses des services sociaux essentiels et l'option des nations développées à consacrer 20% de l'aide à ces mêmes services. Il cherche ensuite à évaluer la part des services sociaux essentiels dans le budget du Bénin et de l'Aide publique au développement et à estimer leur incidence sur ces services afin de proposer au besoin de nouvelles orientations. Les résultats ont prouvé que le Bénin est loin des engagements pris en faveur des 20% et différentes recommandations ont été faites pour corriger cette situation.

- **Bilan commun de pays, Common Country Assessment (CCA) ; Consolider la Démocratie / Système des Nations Unies Cot Jan 2002.**

C'est une étude menée dans le cadre de la concertation des organisations des Nations Unies afin de dégager des axes prioritaires de concentration de leur coopération et qui avait pour thème : « *La consolidation de la démocratie au Bénin* ». Elle tente de rechercher les variables sur lesquelles il faut agir pour évoluer vers la consolidation de la démocratie au Bénin. Ainsi il apporte de précieuses informations sur la définition et les causes de la pauvreté et sur l'incidence de l'EPT sur la consolidation de démocratie.

- **Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin (2002 – 2004) diagnostic et stratégie / CNDLP.**

C'est une étude réalisée suivant l'approche participative et qui vise à établir un diagnostic objectif et réaliste de la pauvreté au Bénin, définir les priorités et retenir les grands axes de la stratégie de la réduction de la pauvreté.

- **Enquête Démographique et de Santé au Bénin 2001 / (INSAE) et ORC MACRO. Calverton, Maryland, USA / juin 2002.**

C'est un rapport qui expose les résultats de la deuxième enquête démographique et de santé au Bénin 2001.

L'enquête porte sur tout ce qui touche à la femme, à la santé de la mère et de l'enfant, les IST et le VIH / SIDA et l'excision. Ce rapport présente les données analysées de l'enquête ainsi que l'évaluation de l'impact des programmes mis en œuvres jusque là en vue d'une planification de nouvelles stratégies.

### **3. Les documents relatifs au système Educatif béninois**

On distingue :

- **Les Nouveaux Programmes d'Etudes de l'Enseignement Primaire (fondements, approches et stratégies) / INFRE et DEP ; Porto-Novo mars 1999.**

Ils précisent les principaux éléments et l'esprit de la réforme des programmes d'études en cours à l'Enseignement Primaire au Bénin.

- **Acquérir à l'Ecole des compétences utiles pour la vie. Fondements et orientations des NPE de l'Enseignement Primaire / INFRE et DEP. Porto-Novo mai 2001.**

Il clarifie l'approche par compétence, mis en œuvre dans les NPE à partir du CE1.

- **Le point sur l'Etat d'avancement de la Réforme du système Educatif. CGNPE Juin 2003**

C'est une note synthèse adressée au nouveau ministre d'alors peu après sa prise de fonction pour faire le point de pilotage de chaque plan d'action de la réforme et celui des activités de la Cellule de Généralisation des Nouveaux Programmes d'Etudes depuis sa création.

- **Etude de capitalisation d'expérience en matière d'Actions Educatives et de Développement /MENRS : UNICEF Projet Education ; Programme de Coopération Bénin/UNICEF1999- 2003. Avril 2001.**

L'étude est un ensemble de fiches de synthèse de diverses expériences d'appui aux communautés en matière de développement local et d'appui à l'éducation dans l'enseignement primaire comme EDUCOM/UNICEF. Elle précise les caractéristiques des expériences, expose les problèmes rencontrés dans les collaborations entre promoteurs et dégage les points forts et les points faibles sur les communautés et sur le système éducatif.

- **Rapport National sur le Développement de l'Education préparée pour le BIE/TCHITCHI Toussaint et als. Porto-Novo INFRE 2001.**

Ce rapport présente d'une part un aperçu du Système Educatif à la fin du XX ème siècle à la suite d'une brève historique des reformes entreprise depuis les années 1960 jusqu'en 1990. Cet aperçu aborde l'aspect juridique, structurel et organisationnel, les objectifs et mesures prises, les politiques, les méthodes et instruments d'évaluation, les réalisations, en tire des leçons du processus de changement avant d'exposer les problèmes et les défis de l'éducation béninoise pour le vingtième siècle.

- **La politique National d'Alphabétisation et d'Education des Adultes au Bénin et les objectifs fixés au forum de Dakar : Les axes prioritaires d'intervention. Journées de lancement du processus d'élaboration du PAN/EPT, 12 et 13 sept 2002/Irénée P. BOKO. Cotonou CNCB, 2002.**

C'est une communication qui présente la nouvelle vision de la politique d'alphabétisation qui laisse un plus grand rôle à la société civile selon les objectifs de l'EPT définis à Dakar.

- **Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des adultes au Bénin / DNAEAB Cotonou, 7 mars 2001.**

Le document fait le point sur les difficultés qui empêchent l'alphabétisation d'atteindre ses objectifs à la suite de l'historique de l'alphabétisation au Bénin, avant de projeter les nouvelles orientations qui visent à rechercher les réponses aux demandes et besoins d'alphabétisation selon les approches et stratégies appropriées aux normes de qualité en matière d'éducation des adultes et des jeunes.

#### **Plan d'Action pour la mise en Œuvre de la réforme de l'ETFP/ Nov. 2001.**

Le Plan d'Action (PA) est scindé en trois sous plans comportant trois objectifs à savoir :

- Amélioration des cadres institutionnel, juridique et financier du système de l'ETFP.
  - Amélioration de l'offre de formation et des capacités du système de l'ETFP.
  - Développement des ressources humaines du système.
- **Plan Stratégique de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. 2002-2007. Mars 2002.**

Le document présente d'abord l'analyse du fondement actuel de l'Enseignement Supérieur et passe ensuite aux diagnostics avant de dégager les défis pour définir les objectifs.

- **Etude diagnostique sur l'enseignement privé au Bénin : Rapport du secteur Enseignement maternel et Primaire, CAKPO Codjo Agba et ARABA Etienne. Projet CLEF ; DPP ; MENRS Cotonou : Sept Oct. 1998.**

Cette étude a recherché comment intégrer l'enseignement privé aux objectifs stratégiques nationaux dans le cadre du programme de développement de l'éducation. L'étude a évoqué les problèmes et difficultés rencontrés sur le plan administratif et en relation avec l'environnement d'implantation par les écoles avant d'aborder les problèmes d'équipements matériels et didactiques, le coût prohibitif de la scolarité, les difficultés de paiement des salaires aux enseignants, l'absence de formation de ces enseignants etc.

- **Etude diagnostique de l'Enseignement Primaire Privée au Bénin : Actualisation des données de 1998/CAKPO Codjo et ARABA E. CLEF/DPP/MENRS Cot. .2001.**

Ce travail complémentaire au précédent s'est occupé de collecte de données précises sur le profil des directeurs et directrices, les effectifs des élèves par sexe et la mise à disposition des ouvrages de français et de mathématique, la gestion du budget des écoles, les montants des frais de scolarités et les coûts de l'éducation dans le secteur, la répartition des enseignants par sexe, leur ancienneté, les critères de recrutement et leur formation et les critères qui leur permettent d'avoir de bons résultats.

- **Etude diagnostique sur l'enseignement Privé au Bénin : Rapport sectoriel sur l'enseignement Moyen Général Secondaire/ DEGBELO Amélie. Projet CLEF DPP/MENRS Cot. Sept Oct.1998.**

Cette étude a établi la liste des écoles et recensé les problèmes des fondateurs, les écueils liés à la co-fondation, les problèmes de gestion et foncier et de non respect des normes fixées.

- **Statistiques Enseignement Primaire Année Scolaire 2001-2001/SSG/DPP/MEPS ; version provisoire 08 Août 2002.**

Il contient des statistiques générales par département, par Sous - Préfecture public et/ou privé ; les effectifs par année d'étude, le taux de promotion ou de redoublement, le taux brut de scolarisation par département et par Sous- préfecture.

## CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater avec les lignes qui précèdent, plusieurs initiatives éducatives sont à l'actif des partenaires au développement dont les Organisations de la Société Civile. Nous ne pensons pas avoir fait l'inventaire de toutes les initiatives en cours au Bénin en matière de l'éducation de base étant donné que certains acteurs communiquent très peu sur ce qu'ils font et comment ils le font.

En somme, le fait que plusieurs initiatives éducatives en cours au Bénin connaissent la participation des Organisations de la Société Civile témoigne de l'importance de celles-ci dans la résolution des problèmes majeurs dans le secteur de l'éducation au Bénin.

Il est aussi important de faire remarquer qu'au sein des ces Organisations de la Société Civile, les approches d'intervention sont diversifiées. Les différents acteurs ont souvent le statut de prestataires de services que celui de partenaires dans la mise en œuvre des initiatives recensées. Les sources de financement des projets exécutés par ceux-ci sont multiples et variées. Elles proviennent des donateurs et partenaires financiers travaillant au Bénin comme en dehors du Bénin.

En outre, de la synthèse des informations il s'en suit que :

- les différentes initiatives répondent à un besoin réel exprimé par la communauté, et consigné dans les rapports d'étude et dans les documents fondamentaux que sont les Etats Généraux de l'Education et la Déclaration de Politique Educative au Bénin dont le contenu est résumé dans le point « **III : Bref aperçu de la problématique éducative au Bénin : Historique et généralités** ». Les initiatives inventoriées sont donc pertinentes.
- La plupart des acteurs de la société civile qui sont de véritables responsables de la mise en œuvre des différents projets au niveau de l'éducation de base sont des ONG internationales (américaines en grande partie : World Education, CARE, World Learning, IFESH, MCDI, Plan Bénin etc.), des ONG

locales<sup>7</sup> (autres ONG internationales, parrains européens, etc.), les Associations des parents d'élèves et leurs structures faïtières, les structures confessionnelles et les autres associations.

- Les ONG locales, sont renforcées dans la mise en œuvre de ces projets par le personnel de ces ONG internationales et assurent à leur tour le renforcement des structures locales telles que les Associations des Parents d'Elèves, les comités de gestion, les groupes de travail suscités dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet éducatif quelconque etc. en vue de la pérennisation des actions dans les communautés.
- Les interventions des structures locales (telles que les associations de base, APE/AME.) prennent beaucoup plus le temps que celles des ONG locales (personnel beaucoup qualifié) mais ces dernières se révèlent peu durables et plus coûteuses.
- Certaines initiatives éducatives ayant été révélées efficaces sont rééditées par d'autres partenaires et les structures gouvernementales; c'est le cas de l'installation tous azimut des club de mamans dans les villages en imitation positive des Associations des Mères éducatives mises en place grâce à un processus de diagnostic participatif de l'éducation facilité par World Education. Il en est de même de « l'initiative des Dada » de Educom<sup>8</sup>, très proche de l'initiative de Tutorat développé plus tard par les projets Probase<sup>9</sup> et ACEF.
- La plupart des initiatives en matière de l'Education de base sont financées par les partenaires américains dont l'USAID.

---

<sup>7</sup> On distingue des ONG locales qui contractent avec les premières et d'autres ayant diverses sources de financement.

<sup>8</sup> Projet mis en œuvre par l'UNICEF. L'initiative est décrite au niveau du projet EDUCOM plus haut.

<sup>9</sup> Probase est mise en œuvre par CARE alors que ACEF est mise en œuvre par World Learning.

# **ANNEXES**

### Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénoms	Structures	Position/statut
01	Ivan VOEVODSKY	Délégation Union Européenne	Chargé de Programme Secteur Société Civile/
02	ATCHADE Pierre	USAID	CPO Education
03	KRUEGER Steffen	Fondation Konrad Adenauer	Directeur Adjoint
04	Gervais HARYARIMANA	UNICEF	Chargé de l'Education
05	Berthe TEHOU	Aide et Action	Chargé de l'Education
06	MANIGRI Souley	Bureau Technique Belge	Chargé de programme
07	Alan T. Miller	World Education	Directeur national
08	Latifou YESSOUFOU	World Education	Directeur de programme
09	YELLOTT Lee	MCDI	Directeur national
10	LAWANI Razack	MCDI	Chef 'Projet
11	Christiana H. N'TCHOUGAN-SONOU	Creative Associates International	Chef Projet Equipe
12	Laté LAWSON	CARE	Coordonnateur national
13	Amadou OSSENI	CARE	Chef projet Probase
14	Télesphore HOUANSOU	CARE	Responsable volet VIH/SIDA (Equipe)
15	YAROU MOUHAMADOU	CARE	Responsable volet environnement amélioré des acteurs (Equipe)
16	Godfrey NZAMUJO O. P.	Centre Songhaï	Directeur
17	Guy LOUEKE	Centre Songhaï	Chargé de Formation
18	Lucien AGBOTA	CPA-ONG	Directeur exécutif
19	Frédéric AHOUEDEHOU et son CA	ASPPIP-ONG	Directeur exécutif
20	Mesmin Emmanuel DOSSOU-YOVO	RACINES	Directeur exécutif
21	Francis DEFRANOUX	Ambassade de France	Conseiller culturel

		<b>au Bénin</b>	
<b>22</b>	<b>Marie QUATREFAGES</b>	<b>Ambassade de France au Bénin</b>	<b>Volontaire internationale</b>
<b>23</b>	<b>AGBESSI Lewis</b>	<b>CERIAM-ONG</b>	<b>Animateur</b>
<b>24</b>	<b>KODO Ludovic</b>	<b>CERIAM-ONG</b>	<b>Directeur Exécutif</b>
<b>25</b>	<b>Bissiriou Amzat SALAMI</b>	<b>Cellule d'Appui Technique</b>	<b>Chargé de programme</b>
<b>26</b>	<b>Albert MASSENON</b>	<b>CERPADEC</b>	<b>Directeur exécutif</b>
<b>27</b>	<b>Cyr DAVODOUN</b>	<b>Bureau d'appui aux artisans</b>	<b>Chef de programme</b>
<b>28</b>	<b>ESSOU Jacques</b>	<b>Bureau d'appui aux artisans</b>	<b>Assistant</b>
<b>29</b>	<b>Karl VANDEPITTE</b>	<b>Ambassade de Belgique</b>	<b>Attaché-Assistant de la Coopération</b>
<b>30</b>	<b>Jeanne ADJIBODE Epouse MAKOUTODE</b>	<b>GAJES</b>	<b>Membre</b>
<b>31</b>	<b>AGBOTON Gisèle épouse AMOUSSOU</b>	<b>GAJES</b>	<b>Directrice administrative</b>
<b>32</b>	<b>Clément EDA</b>	<b>Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP)</b>	<b>Chef service agricole</b>
<b>33</b>	<b>DAHOUDA Machikouri</b>	<b>ETFP</b>	<b>Responsable formation</b>
<b>34</b>	<b>Judith V. GANSOU</b>	<b>Fédération National des Artisans du Bénin : FENAB</b>	<b>Secrétaire Permanente</b>
<b>35</b>	<b>SAKOU Benoît</b>	<b>FENAB</b>	<b>Secrétaire du comité de gestion de la FENAB</b>
<b>36</b>	<b>KIKI Bodourin</b>	<b>Fédération Nationale des Associations de Parents d'élèves et d'étudiants : FENAPEB</b>	<b>Membre CA</b>
<b>37</b>	<b>GBAGUIDI Kokou Léon</b>	<b>FENAPEB</b>	<b>Membre CA</b>
<b>38</b>	<b>Kora Josephine</b>	<b>Plan Bénin</b>	<b>Conseiller en Education</b>

### Liste des membres des Associations des Parents d'élèves /Mères éducatives

N°	NOM et Prénom		Poste/ structure
01	SALIFOU	N'dokpo	Président APE
02	LABI	Léontine	Présidente AME
03	YEHOU MI	Dandiké	Trésorière
04	DJ AHO	Louise	adjointe CME
05	DJEDJI	Francine	Secrétaire AME
06	SALIFOU	Aimée	Vice-présidente
07	VOGLOSSOU	Emilienne	AME
08	TOGBE	Akouvi	Trésorière
09	HOUELO	Pélagie	Trésorière
10	DJOKPE	Viguè	adjointe AME
11	DJIDJI	Odette	Membre AME
12	KOMAKLO	Sidonie	Membre AME
13	COMMADAN	Avéwé	Membre AME
14	YOVOVI	Delphine	Membre AME
15	ESSOU	Janette	Membre AME
16	DJEDJI	Nanouba	Membre AME
17	MAWOULE	Elise	Membre AME
18	KOSSO	Blawa	Membre AME
19	HOUAGA	Jérôme	Membre AME
20	KODO	Paulin	Membre APE
21	HOUELLO	Béya	Membre AME
22	DJEDJI	Antoinette	Membre AME
23	DJOKPE	Eugène	Membre APE
24	LANDI	Mawoulé	Membre AME
25	HOUELLO	Victor	Membre APE
26	DONGBETO	Labi	Membre APE
27	DJIDJI	Jeannette	Membre AME
28	LANDI	Athanase	Membre APE
29	GBETAIDO	Chicavi	Membre AME
30	MICHINO U	Annique	Membre AME

31	VINCENT	Akouwa	Membre AME
32	DJOKPE	Jeannette	Membre AME
33	LANDI	Jacqueline	Membre AME
34	LANDI	Chiba	Membre AME
35	MAWOULE	Séverine	Membre AME
36	DJAHO	Virginie	Membre AME
37	KODO	Roger	Membre AME
38	SESSOU	Sewadé	Membre APE
39	DJOKPE	Kosso	Membre APE
40	LANDI	harlotte	Membre AME
41	KODO	Guinwovie	Membre AME
42	DJIDJI	Victor	Membre APE
43	TOBI	Agossou	Membre APE
44	SESSOU	Blaise	Membre AME
45	YEDOU	Marcelline	Membre AME
46	KODO	Sidonie	Membre AME
47	DJIDJI	Odette	Membre AME
48	LABI	Victorine	Membre AME
49	DJEDJI	Ago	Membre AME
50	KOGBLE	Déyi	Membre AME
51	KOGBLE	Rosine	Membre AME
52	MOTCHO	Félix	Membre APE
53	HOMETOWOU	Miwanou	Membre AME
54	BOGNON	Tokpomi	Membre AME
55	GOSSA	Mawouwè	Membre AME
56	TOUSSIN	Blawa	Membre AME
57	TCHIDI K.	Euthinne	Membre AME
58	YAVOVI	Atchikpè	Membre AME